

QUI

FIGURE DANS LES
NOUVELLES?



GMMP
Projet Mondial de
Monitoring des Médias
WACC

الهيئة العليا
للإتصال السمعي البصري
«XO» «C» «E» «O» «K» «Q»
Haute Autorité de la
Communication Audiovisuelle



WHO MAKES THE NEWS?



Avant-propos

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a diffusé en octobre 2014, un rapport sur les programmes télévisuels d'information¹ réalisé sur la base des indicateurs du Projet Mondial de Monitoring des Médias (GMMP). Depuis, l'institution développe son dispositif de monitoring dans une perspective de genre, confortée dans cette démarche par les nouvelles dispositions de la loi 77.03 relative à l'audiovisuel qui intègre explicitement la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes aux obligations des régulateurs/diffuseurs².

Pour la HACA, la contribution au GMMP dans sa cinquième édition internationale (depuis 1995), s'inscrit dans cette lancée. Il permet :

- D'abord, de partager un moment intense, celui d'interpeller les médias (presse écrite et électronique, radio et télévision), le temps d'un jour (en l'occurrence le 25 mars 2015) mais à l'échelle planétaire sur une question centrale « Qui fait l'info », selon le sexe.
- Ensuite, de se prêter à l'exercice pour faire l'état des lieux, au niveau national tout en disposant d'éléments comparatifs, permettant de situer notre pays par rapport à d'autres, et de relever ses atouts tout en pointant ses limites ;
- Enfin, de se projeter dans l'avenir par l'identification des défis à relever et mettre en place des feuilles de routes ambitieuses et réalistes en prévision de la prochaine échéance de 2020³.

Les données récoltées par la HACA sur la base des termes de références appliqués au niveau mondial ont alimenté, comme prévu, la base de données du GMMP⁴. Ces mêmes données ont été étoffées et mobilisées, en interne, pour réaliser ce « Rapport pays » que nous présentons aux acteurs concernés et au grand public, dans un contexte où nous enregistrons, certes des avancées, mais où les résistances au changement sont encore assez fortes.

Amina Lemrini Elouahabi

Présidente de la HACA

¹HACA « Contribution à la lutte contre les stéréotypes fondés sur le genre et à la promotion de la culture de l'égalité hommes-femmes à travers les médias audiovisuels » synthèse diffusée sur le site de la haca (www.haca.ma) ainsi que sur celui du GMMP (www.whomakesthenews.org).

²La loi n° 83-13, promulguée par le Dahir n° 1-15-120 du 4 août 2015, portant modification de la loi n°77-03 relative à la communication audiovisuelle, publiée au BO n° 6410 du 5 novembre 2015

³ Le prochain Rapport mondial du GMMP est prévu pour 2020.

⁴ Voir rapport mondial : www.gmmp2015.org

Remerciements

La partie « remerciements » et « contexte international » est rédigée par l'équipe internationale du GMMP pour l'ensemble des « rapports pays ».



Le projet mondial de monitoring des médias (GMMP) 2015 est placé sous licence Creative Commons (Paternité - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification).

Le projet GMMP 2015 est coordonné par l'Association mondiale pour la communication chrétienne (WACC), une ONG internationale qui encourage la communication pour favoriser le progrès social, en collaboration avec Media Monitoring Africa (MMA), une organisation basée en Afrique du Sud chargée de l'analyse des données.

Les données du GMMP 2015 ont été recueillies grâce aux efforts bénévoles et collectifs de centaines d'organisations regroupant notamment des militants pour la parité dans les médias, des groupes de citoyens, des professeurs et des étudiants en communication, des professionnels des médias, des associations de journalistes, des réseaux de médias alternatifs...



Pas d'utilisation commerciale. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Pas de modification. Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

À chaque réutilisation ou distribution de cette création, vous devez faire apparaître clairement au public les conditions contractuelles de sa mise à disposition.

Rien dans ce contrat ne diminue le droit moral de l'auteur ou des auteurs.



Avec le soutien de :



Contexte international

- Le 25 mars 2015 fut une journée de travail ordinaire pour le personnel des salles de presse à travers le monde. Par contre, ce fut une date très particulière pour les groupes qui sont réunis dans plus de 100 pays pour participer au projet de monitoring de leurs médias nationaux. Après des mois de planification, de préparation et de formation, le quatrième Projet mondial de monitoring des médias (GMMP) a pu voir le jour grâce à eux.
- Le GMMP est le plus vaste et le plus long projet de recherche international existant sur le thème de la parité des sexes dans les médias. Il a démarré en 1995, lorsque des bénévoles issus de 71 pays ont décidé d'évaluer la présence des femmes à la radio, à la télévision et dans la presse de leur pays respectifs. Les recherches ont démontré que 17 % seulement des sujets présentés dans l'actualité (personnes interviewées ou dont parlent les nouvelles) étaient des femmes et que la parité des sexes était loin d'être acquise dans la plupart des régions du monde. Les nouvelles [sont] plus souvent présentées par les femmes mais [parlent] encore rarement d'elles.⁵
- En 2000, soixante-dix pays ont participé au deuxième GMMP. Cette deuxième édition du GMMP et les suivantes ont été coordonnées par l'Association mondiale pour la communication chrétienne (WACC). Les recherches ont démontré que la situation était assez similaire : 18 % seulement des sujets représentés étaient des femmes, un changement non significatif sur le plan statistique sur une période de 5 ans.⁶
- En 2005, soixante-seize pays ont participé au troisième GMMP. On a constaté une progression évidente de la présence des femmes au sein de l'actualité : 21 % des sujets présentés étaient des femmes.⁷ Cette augmentation de 3 % en cinq ans est significative sur le plan statistique. Cependant, ce GMMP a essentiellement mis en évidence le fait que les femmes continuaient d'être quasi-invisibles dans l'actualité. Très peu de reportages (un peu moins de 10 %) portaient spécifiquement sur les femmes. Les femmes étaient rarement au centre des reportages qui composaient l'essentiel de l'actualité. Dans les principaux thèmes de l'actualité, il y avait davantage d'hommes que de femmes qui étaient mis en vedette. Les experts sollicités pour donner leur opinion étaient essentiellement des hommes avec seulement 17 % de femmes apparaissant dans les reportages pour donner leur avis. Les femmes étaient sous-représentées dans les catégories professionnelles apparaissant dans l'actualité. D'après le troisième GMMP, le sexe du journaliste influencerait sur la présence ou non des femmes dans l'actualité : il y avait davantage de femmes dans les reportages présentés par des journalistes de sexe féminin (25 %) que dans les reportages de leurs collègues de sexe masculin (20 %).

⁵Global Media Monitoring Project, Women's participation in the news.National Watch on Images of Women in the Media (MediaWatch) Inc. 1995

⁶Spears, George et Kasia Seydegart, Erin Research.Complété par l'analyse de Margaret Gallagher.Qui figure dans les Nouvelles ? Projet mondial de monitoring des médias, 2000

⁷Gallagher, Margaret. Qui figure dans les nouvelles ? Projet mondial de monitoring des médias, 2005. Association mondiale pour la communication chrétienne (WACC).

Contexte national

- Le quatrième GMMP, en 2010, a attiré la participation de 108 pays. Des progrès dans la présence des femmes dans les médias étaient évidents⁸. Les femmes représentaient 24 % des personnes dans les nouvelles. Bien que cette augmentation, de 3% au cours des cinq années précédentes, était statistiquement significative, les résultats accablants montraient l'invisibilité continue des femmes dans les nouvelles. Seulement 13% des reportages – portaient spécifiquement sur les femmes. Les femmes étaient rarement centrales dans les reportages qui constituaient la majeure partie des nouvelles telles que la politique, le gouvernement et l'économie. Les femmes étaient dépassées en nombre par les hommes comme sujets de l'actualité dans tous les thèmes principaux de nouvelles. 44 % des personnes fournissant l'opinion populaire dans les nouvelles étaient des femmes – une augmentation de 10 % depuis 2005. Comme sujets de l'actualité, les femmes étaient sous-représentées dans les catégories professionnelles. Le quatrième GMMP a conclu que le sexe du journaliste avait un impact si oui ou non les femmes figuraient dans les nouvelles : il y avait plus de femmes sujets dans les nouvelles, dans les reportages rapportés par des journalistes femmes (28%) que dans les reportages rapportés par des journalistes hommes (22 %). Dans un pilote de surveillance de nouvelles en ligne, 76 sites Web de nouvelles dans 16 pays et 8 sites Web de nouvelles internationales avaient été également surveillés dans le cadre du GMMP en 2010. Les résultats ont montré que seulement 23 % des sujets des nouvelles étaient des femmes – ce qui a indiqué que l'invisibilité des femmes dans les médias traditionnels se reflétait dans les nouvelles présentées en ligne.
- Le premier GMMP et, comme nous le verrons, le cinquième GMMP révèle que le monde rapporté dans les nouvelles est principalement masculin. Vingt ans après le premier GMMP, les défis du sexisme des médias, des stéréotypes et préjugés sexistes s'avèrent comme étant insolubles dans le temps, l'espace et les plateformes de distribution de contenu.
- Par ailleurs, il existe quelques exemples de succès envers des médias justes et équitables entre les sexes et des initiatives louables qui sont prises par les diffuseurs et qui visent la sensibilisation, la promotion de l'égalité d'accès aux médias ou autres. Au Maroc, à l'instar d'autres pays, des acteurs institutionnels et professionnels ont initiés des actions dans ce sens.

Durant les deux dernières décennies, le Maroc a connu un processus de réformes politiques et institutionnelles visant la consolidation de l'Etat de Droit. C'est dans ce cadre global que des avancées significatives ont été enregistrées en matière d'harmonisation de la législation nationale avec la Convention CEDEF⁹. Il s'agit notamment de la révision partielle du Code

⁸Macharia, Sarah, Dermot O'Connonr et Lilian Ndangam, Qui figure dans les nouvelles ? Projet mondial de monitoring des médias, 2010. Association mondiale pour la communication chrétienne (WACC).

⁹La CEDEF a été ratifiée en 1993. Les réserves sur les articles 9 et 16 ont été levées récemment parallèlement à l'adhésion au protocole facultative s'y affèrent.

pénal (2003)¹⁰ de la réforme du Code de la famille (2004)¹¹, du Code de la nationalité (2007)¹² et du Code électoral (2009)¹³.

La nouvelle Constitution, adoptée en 2011, a couronné ce processus en consacrant l'égalité hommes / femmes à travers plusieurs dispositions qui expriment la volonté de combler le déficit historique dont ont souffert les femmes par rapport aux hommes en termes d'accès aux droits fondamentaux et à la garantie de la pleine citoyenneté. C'est ainsi que la discrimination fondée sur le sexe a été interdite (préambule à force juridique) et que la reconnaissance de l'égalité entre les hommes et les femmes en droits civils, politiques, économiques et sociaux a été affirmée parallèlement au principe de parité (Article 19). La Constitution a également prévu la création de l'« Autorité pour la Parité et la Lutte contre les toutes les formes de Discriminations » (APALD) en tant qu'institution nationale indépendante.

Concernant le domaine des médias, la période 2005-2015 a été marquée par plusieurs initiatives émanant d'acteurs institutionnels, professionnels et civils.

C'est ainsi que la « *Charte nationale pour l'amélioration de l'image de la femme dans les médias* »¹⁴ a été élaborée et adoptée en 2006 par plusieurs acteurs dont : les Ministères de la Culture et de la Communication, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), le Syndicat National de la Presse marocaine (SNPM), l'Union des Agences Conseils en Communication (UACC) et le Groupement des Annonceurs Marocains (GAM). Dans la foulée, le Ministère de la Communication s'est lancé dans un projet d'institutionnalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes dans les médias. Le Syndicat National de la Presse¹⁵ (SNPM) a créé, en son sein un « Conseil genre et médias ».

De 2010 à 2015, outre l'intense activité de plaidoyer et de terrain des associations œuvrant pour les droits des femmes, les acteurs médiatiques directement concernés ont fait preuve d'une plus grande implication (par ordre chronologique):

- La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a initié en 2010-2011 un chantier de réflexion avec l'implication de plusieurs parties prenantes non seulement pour faire le constat des stéréotypes véhiculés par les médias nationaux mais également pour identifier les moyens d'y faire face. Un rapport intitulé « Image de la femme dans les médias audiovisuels » a été élaboré en langue arabe et présenté publiquement le 08 mars 2012.

¹⁰La réforme partielle du code de pénal qui a incriminé le harcèlement sexuel et introduit des dispositions de protection des femmes contre les violences.

¹¹La réforme des Codes de la famille a constitué, en son temps, (2004) un pas significatif vers la consécration des droits fondamentaux des femmes, dans le contexte du monde arabo-musulman, et ce par l'instauration l'égalité entre les femmes et les hommes en matière d'âge au mariage (18 ans), de capacité légale à contracter mariage, de coresponsabilité familiale, parallèlement à l'introduction de nouvelles procédures divorce et à la mise sous conditions judiciaires de la pratique de la polygamie.

¹²La réforme du code de la nationalité reconnaît aux femmes marocaines (mariées à des non marocains) le droit de transmettre leur nationalité à leurs enfants.

¹³L'adoption de mécanismes « d'actions affirmatives » favorisant l'accès des femmes aux mandats électoraux au niveau du Parlement et des collectivités territoriales.

¹⁴A l'initiative du Secrétariat d'Etat à la Famille, à l'enfance et aux Personnes Handicapées (SEFEPH)

¹⁵<http://www.snpm.org/>

- La Société Nationale de Radio et Télévision (SNRT)¹⁶, diffuseur public historique, dispose, depuis octobre 2012, d'une charte déontologique, qui prévoit dans son point « B.8 » que l'opérateur veille, entre autre, au respect de l'approche genre dans ses programmes, à la mise en valeur de la diversité et de l'importance des rôles assumés par les femmes en tant qu'actrices économiques, sociales et politiques et au non confinement des femmes dans des rôles stéréotypés et des clichés sociaux dégradants.¹⁷ Le diffuseur s'est également engagé dans un processus d'intégration de la dimension genre et de ses indicateurs au sein de sa structure et dans les contenus de ses programmes.
- La Soread 2M¹⁸, second diffuseur télévisuel public, dispose d'une « Charte pour la valorisation de l'image de la femme », depuis mars 2014. En vertu de laquelle, l'opérateur s'engage « à mettre en œuvre tous les moyens pour améliorer l'image de la femme sur ses supports médias » à travers plusieurs axes dont la lutte contre les stéréotypes négatifs, l'adaptation de sa ligne éditoriale en tenant compte de la diversité socio-culturelle et de l'évolution du statut de la femme dans notre société et s'engage à mener un monitoring efficace et une coopération accrue avec les acteurs externes concernés. Un comité déontologique veille à sa mise en application.
- Médi 1 TV, diffuseur télévisuel privé, dispose depuis juillet 2014¹⁹ d'un Cahier des charges élaboré par la HACA²⁰ qui l'engage « à veiller à ce que :

Cahier de charges Médi 1 TV -2014



- Les programmes (...) ainsi que la communication commerciale, ne contiennent pas de messages qui incitent, de façon directe ou indirecte, à la discrimination à l'égard des femmes et à l'atteinte à leur dignité ;
- La diversité sociale, y compris la diversité des femmes en termes de rôles, fonctions et centres d'intérêts, soit mise en exergue ;
- La parole soit donnée aux femmes dans les journaux télévisés et programmes traitant de questions politiques, économiques, culturelles et artistiques » ;
- Des indicateurs et outils d'évaluation soient mis en œuvre (afin) de détecter et combattre toutes les formes de discrimination entre les hommes et les femmes, ainsi que les stéréotypes à travers les programmes diffusés y compris la publicité et la fiction ».

¹⁶<http://www.snrt.ma/?lang=ar>

¹⁷http://www.snrt.ma/service_public.php

¹⁸<http://www.2m.ma/Elmnts/SOREAD-2M>

¹⁹Date de son passage du secteur public au secteur privé. <http://www.medi1tv.com/ar/index.aspx>

²⁰En vertu de la loi, c'est Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), régulateur de l'audiovisuel qui élabore des cahiers des charges des opérateurs privés. Ceux du secteur public sont élaborés par le gouvernement et soumis à la HACA pour adoption. <http://www.haca.ma/>

- Les radios privées²¹, à diffusion nationale ou régionale, sont dotées en vertu de la loi de chartes déontologiques, quoique en termes très généraux, d'égalité de traitement et d'impartialité. En tant que professionnelles, les femmes y sont bien représentées, aussi bien dans les rédactions que dans les services administratifs, même si elles restent minoritaires dans les postes de décision.
- Le Ministère de la Solidarité, de la femme, de la famille et du développement social (MSFFDS) a créé par décret²² en 2014 et mis en place en 2015 un " Observatoire national pour l'amélioration de l'image des femmes dans les médias" - inscrit dans le cadre de « la Charte nationale pour l'amélioration de l'image de la femme dans les médias » adoptée en mars 2006²³.

Tout récemment, c'est le cadre juridique du secteur audiovisuel qui a été mis à niveau suite à l'adoption par le Parlement de la Loi n° 69-14, portant amendement de la loi 77-03 relative à la communication audiovisuelle²⁴.

Alors qu'auparavant seul le «respect de la dignité humaine» figurait dans la loi²⁵, le nouveau texte,²⁶ tout en consacrant le principe de liberté éditoriale, inscrit comme obligation pour les opérateurs publics et privés, celles de :

Nouvelle dispositions de la loi 77.03 (2015)

« Promouvoir la culture de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que la lutte contre la discrimination fondée sur le sexe y compris les stéréotypes qui portent atteinte à la dignité des femmes (art. 8) ;

Respecter le principe de la parité dans la participation (des hommes et des femmes) aux programmes traitant de questions politiques, économiques, sociales et culturelles » (art. 8) ;

Parallèlement, la loi interdit :

« Tout programme, destiné à être diffusé, rediffusé entièrement ou partiellement qui inciterait de façon directe ou indirecte à la discrimination à l'égard de la femme à son exploitation ou harcèlement ou qui serait susceptible de porter atteinte à sa dignité (art.9) ;

Toute publicité de nature à porter préjudice aux femmes, qui contiendrait un message négativement stéréotypé à leur encontre, qui consacrerait leur infériorité ou qui appellerait à la discrimination fondée sur le sexe ». (art. 2).

Loi n°77-03 relative à la communication audiovisuelle

²¹Pour les sites des différents opérateurs, voir le site de la HACA.

²²BO du 13 Octobre 2014.

²³A signaler la création en 2010 de « l'Observatoire marocain pour la promotion de l'image de la femme dans la presse" par l'Union de l'Action Féminine (actuellement membre de l'Observatoire mis en place par le MSFFDS).

²⁴La HACA, saisie par le chef du gouvernement dans ce sens, a émis des propositions qui ont été retenues dans le texte adopté (Voir avis du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA) n°02.13 (22 août 2013) www.haca.ma).

²⁵Ce qui réduisait le champ d'action des opérateurs du régulateur.

²⁶Le nouveau texte a été publié au BO n° 6410 du 5 novembre 2015.

Ces avancées globales demeurent fragiles à cause des limites intrinsèques de certaines réformes et du déficit constaté en termes d'effectivité. En témoignent des rapports récents émanant d'organismes et institutions publiques tels que le Haut-commissariat au Plan (HCP) à propos de la prévalence de la violence fondée sur le genre²⁷ et de la mobilité sociale intergénérationnelle²⁸, ou le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE)²⁹ et le Conseil National des droits de l'Homme (CNDH) à propos des hiatus entre engagements et réalisations en faveur de l'égalité³⁰. Les analyses faites dans ce cadre établissent des liens entre les discriminations de jure et de fait et mettent en exergue le rôle des stéréotypes fondés sur le genre dans la légitimation et la reproduction des inégalités.

En effet, des enquêtes menées sur les valeurs³¹ confirment ce constat. A titre d'exemple, « l'Enquête nationale sur les valeurs » constate que les métiers et fonctions traditionnellement investis par les femmes (éducation, santé...) enregistrent une adhésion plus forte de la part des personnes interrogées que ceux nouvellement investis. Ainsi « plus le domaine est récemment conquis par la femme, plus les attitudes négatives sont fortes ».

Les conclusions de deux études récentes réalisées par la HACA vont également dans ce sens, même vu sous d'autres angles. La première, réalisée en 2014 à propos des programmes télévisuels,³² a révélé d'importants écarts entre les hommes et les femmes en matière de visibilité, d'expression (programmes d'informations), d'espaces investis et de fonctions assumés. La deuxième, qui en 2015 a ciblé essentiellement les spots publicitaires³³ Confirme la tendance en faisant ressortir des stéréotypes sexistes même dans des domaines où la réalité a beaucoup changé en faveur de l'égalité, tel que l'investissement de l'espace public.

²⁷L'Enquête nationale sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes (ENPVEF, 2009) indique que le taux de prévalence global des violences est de 62,8% (soit 6 millions de femmes). Près de 3,4 millions de femmes ont subi, à un moment ou à un autre de leur vie, un acte de violence physique (taux de prévalence de 35,3 %) ; 2,1 millions de femmes ont subi un acte de violence sexuelle à un moment ou à un autre de leur vie (taux de prévalence de 22,6 %) ; 4,6 millions de femmes ont subi des violences psychologiques (taux de prévalence de 48,4 %) et enfin, près de 2,986 millions de femmes ont subi des atteintes à leur liberté individuelle

²⁸L'Enquête Nationale (2011) qui révèle que, malgré la forte mobilité structurelle des femmes (proportion des individus dont le groupe socioprofessionnel est différent de celui de leurs pères), celles-ci souffrent d'une discrimination en matière de mobilité ascendante et qu'« à même, âge, milieu de résidence, niveau d'études et statut socioprofessionnel du père, un homme a 7,1 fois plus de chances qu'une femme d'occuper une position sociale supérieure à celle de son père. »

²⁹Rapport "La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes" 2013

³⁰"Etat de l'égalité et de la parité au Maroc : préserver et rendre effectifs les finalités et objectifs constitutionnels "octobre 2015.

³¹Rapport de synthèse de l'enquête nationale sur les valeurs, rapport "50 ans de développement humain au Maroc et perspectives pour 2025" ; World Values Survey- Morocco 2007 : www.wvsevsdb.com/wvs.

³²Voir synthèse. <http://www.haca.ma/synthese%20041114%20web.pdf>. Pour l'approche méthodologique la HACA s'est doublement inspirée pour cette étude des indicateurs du GMMP et de l'UNESCO.

³³En cours d'édition. Voir synthèse sur le site de la HACA.

Résumé des principaux résultats

Le présent rapport vise essentiellement à faire le point sur la présence et la représentativité des femmes par rapport aux hommes dans l'actualité (les nouvelles ou informations). D'où la question de base « **qui fait l'info ?** ».

Par conséquent, et sur la base de la démarche adoptée mondialement dans le cadre du GMMP 2015, le monitoring a concerné :

- Les journaux et programmes d'information pour la radio et la télévision ;
- La UNE des organes de presse écrite et électronique.

Les résultats révèlent globalement :

1- Présence des hommes et des femmes en tant que sujets et sources des nouvelles

✓ Par sexe

Les femmes représentent 20% des personnes identifiées dans les reportages en tant que sujets et sources de nouvelles, alors que les hommes représentent 80%.

Ce score national inscrit le Maroc dans la catégorie de pays où les femmes sont les moins présentes dans les « news », même s'il est en avance sur la moyenne des pays du Moyen Orient (18%).

Par ailleurs, le Maroc fait un moins bon score que la moyenne africaine (22%), ainsi que la moyenne mondiale (25%).

✓ Par thème

Les femmes sont majoritairement présentes dans le registre « social et juridique » (60%). Par contre, elles ne représentent que 24% dans le domaine de « l'économie » et seulement 5% pour « politique et gouvernement ». La présence des hommes, dans ces mêmes domaines, est respectivement de 45%, 21% et 11%.

✓ Par domaine d'activité

Par rapport aux hommes, les femmes sont plus visibles dans les statuts indéfinis (54%) et en tant que parent ou en rapport avec le foyer (50%). Quand elles sont identifiées, elles le sont plutôt dans la catégorie célébrités artistique, littéraire ou médiatique (75%) ou en tant qu'activistes et militantes de la société civile (38%). Les femmes sont bien représentées dans les activités royales et princières (20%). En tant qu'employées du gouvernement ou fonctionnaires, elles sont visibles à (25%) et en tant que membre du gouvernement à raison de (14%). Dans le domaine des affaires elles sont visibles à (17%).

Dans les fonctions d'expertes, chercheuses ou juges et avocates ou dans les fonctions sécuritaires (police, militaire) elles sont complètement absentes.

✓ Par statut familial

Les femmes sont plus susceptibles d'être identifiées par leur statut familial (13%) que ne le sont les hommes (4%).

✓ **Par visibilité « photographique » dans la presse**

Les hommes et les femmes sujets des nouvelles apparaissant presque à parts égales sur les photographies des journaux au Maroc, avec une légère prédominance pour les hommes 31% contre 27% pour les femmes.

2- Présence des hommes et des femmes en tant qu'acteurs des nouvelles

✓ **Par sexe**

Les femmes représentent 46%, alors que les hommes représentent 54%, tous métiers confondus (journalistes, présentateurs/présentatrices et reporters).

✓ **Par métier**

Les journalistes dans la presse sont majoritairement des hommes 78%, contre 22% de femmes.

Les présentateurs TV sont majoritairement des femmes 70%, contre 30% d'hommes.

Les présentateurs Radio sont majoritairement des hommes 66%, contre 34% de femmes.

Les reporters sont presque à égalité Homme-femme, avec 53% de femmes reporters TV et 55% de femmes reporters Radio.

✓ **Par thème**

Les femmes traitent majoritairement du « social et juridique » (52%), suivi de « l'économie » qui représente 14%. Les trois autres grands thèmes « politique et gouvernement », « science et santé » ou « célébrités, arts, médias et sports » sont à la même proportion de 10%. Le thème minoritaire pour les femmes est « criminalité et violence ».

Les hommes traitent de tous les thèmes suivant une répartition assez homogène, 29% pour le « social et juridique », 21% pour le « politique et gouvernement », 16% pour « l'économie », 16% pour la « criminalité et violence » et enfin 8% pour « médias, arts et sports ».

3- Dimensions sexo-spécifiques des nouvelles

Les reportages qui font un focus central sur les femmes concernent les thèmes suivants : « social juridique », « personnes célèbres » et « économie », soit 7% du corpus examiné.

Les femmes donnent plus souvent une position centrale aux femmes (24%) dans leurs reportages que les hommes (8%).

Les reportages plus ou moins sensibles au genre sont dans le registre social et juridique et accessoirement dans le registre économique et celui de criminalité et de la violence, soit 5% du corpus examiné.

La différence entre la proportion des reportages couverts par des femmes soulignant des thèmes d'égalité ou d'inégalité des sexes et ceux couverts par des hommes, est plus importante quand il s'agit de femmes. Les hommes n'évoquent ces questions que quand la thématique est elle-même au centre du reportage (exemple : à l'occasion d'un reportage sur les droits humains).

UNE JOURNÉE DANS LES NOUVELLES AU MAROC

25 mars 2015 dans les nouvelles radiophoniques, télévisées et de presse écrite et électronique, au Maroc :

Les titres du jour ont porté sur des activités royales, princières et gouvernementales, ainsi que sur des informations de politique internationale, nationale ou sectorielle, ainsi que d'actualités partisans et associatives. Des informations relatives à la lutte contre la criminalité, aux catastrophes ou à la météo et infrastructures, des données/résultats d'études et enquêtes sociales, et divers autres sujets.

Actualité saillante du jour (reconstituée à partir des titres de nouvelles, reportés dans les fiches de codage du monitoring) :

Activités Royale et princières :

- Le Roi Mohammed VI exprime sa solidarité à M. François Hollande et Mme Angela MERKEL suite au Crash de l'avion A320 de la compagnie Germanwings allemande, entre Barcelonnette et Digne (en Alpes-de-Haute-Provence) et adresse des messages de condoléances aux familles des victimes marocaines qui ont péri dans le crash ;
- Message de félicitations de S.M. le Roi au Sultan Qabous d'Oman, de retour à son pays après la fin du traitement médical qu'il a reçu en Allemagne.
- 42e édition du Trophée Hassan II et 21e édition de la Coupe Princesse Lalla Meryem de Golf.

Activités du Parlement :

- Projet de loi organique concernant la régionalisation.
- Chambre des représentants (Première Chambre du Parlement) : vers une loi protégeant les volontaires participant aux recherches biomédicales.
- Chambre des représentants - Commission de contrôle des finances publiques : Bilan du « programme Génie ».

Activités du Gouvernement et d'institutions/organismes publics :

- Le Ministère délégué chargé de l'environnement annonce le lancement de l'édition 2015 du prix Hassan II pour l'environnement ;
- Le Wali de Bank Al Maghreb : taux d'intérêt et taux d'inflation, l'investissement en capital au Maroc : perspectives et performance « le marché interbancaire participatif en cours de préparation » ;
- Le secrétaire général du Haut-commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification met en valeur, à Tanger, le développement du domaine forestier.
- L'Office national marocain du tourisme (ONMT) ouvre à Abu Dhabi, son bureau régional pour le Golfe et les pays arabes ;

- HCP (Haut-Commissariat au Plan) : Les résultats collectés dans le cadre du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-2014). :

Relations bilatérales et coopération :

- Maroc- UE (Union Européenne) : Droits de l'Homme : Bruxelles « impressionnée » par les réformes de Rabat. L'Union européenne lance une consultation sur l'avenir de ses relations avec les pays voisins. Rupert Joy, ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne (UE) au Maroc, indique que si le Maroc souhaite aller plus loin dans le rapprochement avec l'UE, ou inclure de nouveaux domaines dans leur partenariat, celle-ci y répondrait favorablement.
- Discussions entre des membres du gouvernement marocain avec leurs homologues étrangers (M. A. Benkirane le Chef du gouvernement avec le Vice-Premier ministre néerlandais. M. S. Mezouar, Ministre des affaires Etrangères et de la Coopération avec son homologue britannique).
- Le Vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur et de la Sécurité belge, Jan Jambon, en visite au Maroc, du 25 au 28 mars courant et s'entretiendra, à Rabat, avec le ministre de l'Intérieur, Mohamed Hassad, des moyens de renforcer la coopération bilatérale pour la lutte contre le terrorisme et spécialement les actions préventives.
- Des promoteurs touristiques britanniques en quête d'opportunités d'investissement et de coopération dans le secteur du tourisme au Maroc.

Activités partisanes et associatives :

- USFP (Union Socialiste des Forces Populaires) : séance d'ouverture du IIIème Congrès provincial de Kelaat Sraghna. Placé sous le thème « Les Ittihadis pour une lutte continue en vue d'un développement global et d'une participation politique effective ». L'USFP réitère sa position ferme contre le terrorisme et les terroristes.
- Une étude a été faite par le bureau d'études IPSOS portant sur les principaux indicateurs du bonheur pour les marocains.
- Journée nationale de la société civile.
- Forum Azahrae : un hommage aux mamans.
- Don japonais de 2.573.000 dirhams (234.044 euros) octroyé à trois associations pour financer des projets de développement agricole et de santé.

Informations d'ordre économique, social et culturel :

- Souss-Massa-Drâa : 10 barrages remplis à hauteur de 85,5 % : Les retenues des dix barrages de la région Souss-Massa-Drâa ont totalisé, au 24 mars courant, quelque 1264.81 millions de m3 d'eau, soit un taux de remplissage de 85.5 PC de leur capacité globale estimée à 1458.54 millions de m3.
- Certification OHSAS 18001 de l'aéroport Fès Sais.

- Réhabilitation de la zone industrielle de Khouribga.
- Primes à la casse des véhicules de transport de marchandises : Un total de 74 dossiers ont été adressés aux services du département concerné en date du 25 mars 2015 ;
- Le Niqab en question : une liberté personnelle à respecter ou un accoutrement qui perturbe la sécurité publique ?
- Lancement du programme d'accompagnement pour la valorisation durable de *ksars* et *kasbahs* au Maroc ;
- L'ancienne médina de salé : travaux de réhabilitation.
- Forum international pour l'exposition de l'art.
- La Journée mondiale de la poésie.
- Soirée de poésie Amazighe à l'occasion de la Journée mondiale de la poésie.
- Reportage : l'Institut royal de la culture amazighe.

Informations relatives à la criminalité, accidents et catastrophes :

- Crash d'un A320 allemand dans les Alpes, sans doute 150 morts : des marocains à bord.
- Des éléments des forces d'intervention du fraîchement créé BCIJ (nouveau Bureau central d'investigations judiciaires) ont lancé des opérations simultanées dans neuf villes du Royaume et pris tous d'un seul coup de filet : 13 Da'echiens, âgés entre 19 et 37 ans. Se faisant appeler les "Descendants de Youssef Ibn Tachfine" et saisi leur arsenal.
- Un policier tué et un autre blessé par un car à Casablanca.
- Catastrophes (les fortes pluies ont provoqué des incendies entre Marrakech et Taroudant).
- Arrêt de personnes en possession de drogue.
- Tanger : Décès d'une femme suite à une négligence médicale.

Actualités sportives :

Au niveau national :

- Championnat national : RCA Casablanca contre HUSA d'Agadir.
- Tour du Maroc 2015.

Au niveau international :

- Transfert NEYMAR : L'ancien et l'actuel président du FC Barcelone risquent tout simplement d'aller en prison.
- Championnat arabe de handball dames à Agadir.
- Un projet de loi du gouvernement allemand prévoit jusqu'à trois ans de prison pour les sportifs coupables de dopage.
- Championnat d'Algérie : CHLEF contre WIFAK STIF.

Colloques et manifestations :

- 1er congrès international de l'ingénierie électronique et des NTIC à MARRAKECH.
- 63ème Congrès mondial des Femmes Chefs d'Entreprises FCEM à Bahrain.
- Journée arabe de standardisation (Arab standards day), célébrée le 25 mars, pour l'élaboration de standards fixant les différents niveaux de la qualité des produits consommables et qui répondent aux besoins du consommateur arabe avec précision.
- 5ème Colloque des Notariats de la Méditerranée, 25-27 mars 2015, à Tanger, Rencontre : Med ports tient sa troisième édition à Casablanca les 25 et 26 mars.
- L'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Kenitra organise, le 25-26-27 Mars 2015, la troisième édition du Colloque International sur la Sécurité des Systèmes d'information.

Informations de services :

- Passage à l'heure d'été dimanche 29 mars 2015.
- Les chutes de neiges au Maroc.
- Fermeture des routes à cause d'importantes chutes de pluies.

Faits divers :

- Une riche Casablancaise victime d'escroquerie de la part d'une française qui pratique le mage, pour un montant d'un milliard et 700 millions.
- Débâcle devant le commissariat de Roudani à Casablanca.
- L'annonce de la sortie d'un film français, suscite la controverse en France pour son racisme à l'encontre du Maghreb.
- Une personne arrêtée et d'autres recherchées, dans le viol collectif d'une jeune fille à Casablanca.
- Les citoyens qui mangent les produits laitiers non stérilisés vendus dans les « Mahlebatt » victimes de tuberculose.

Autre :

- Mounia Daoui : Marocaine réussit dans le domaine de la coiffure et de la cosmétologie.
- Cérémonie de remise des attestations d'admission des nouveaux étudiants marocains à l'Université.

International :

- Situation explosive au Yémen : les miliciens houthis avancent sur Aden, le président Hadi exhorte l'ONU à faire stopper cette avancée et le ministre des Affaires étrangères réclame une intervention militaire arabe "urgente".
- Poursuite des attaques de Daech en Libye : Daech revendique un attentat suicide en Libye, et les pourparlers politiques inter-libyens de Skhirat et situation sécuritaire en Libye : M. Bernardino Leon, représentant spécial du secrétaire général de l'Onu pour la Libye, l'Espagnol Bernardino Leon, au Maroc pour poursuivre sa médiation, déclare que l'organisation des Nations unies suit avec « préoccupation » la recrudescence des violences en Libye l'ONU met de nouvelles propositions sur la table.
- La poursuite des conflits en Syrie et de la Guerre en Irak.
- La Russie met en garde les Etats Unis à propos de la Corée du sud.
- USA : Sérieuses tensions entre Barak Obama et Netanyahu. Barack Obama envisage de réévaluer le dossier israélo-palestinien. Obama ralentit le rythme de retrait des troupes américaines en Afghanistan
- Camps de Tindouf : rapport européen « sur les "détournements organisés" par "Les responsables du Polisario » « parmi ceux qui ont la haute main sur la gestion des camps" de l'aide humanitaire destinée aux populations des camps ».
- Marche contre le terrorisme à Tunis.

L'événement marquant de cette journée, 25 mars, en relation avec l'objet de ce rapport, est la mobilisation de quatre institutions constitutionnelles pour l'égalité et la parité : le Conseil Economique et Social, le Conseil National des Droits de l'Homme, l'Institution de Médiation Nationale et l'Autorité de régulation audiovisuelle qui ont conjointement organisé une rencontre à l'occasion de la journée mondiale des droits des femmes..



CONTEXTE MEDIATIQUE NATIONAL

I. Les médias audiovisuels et écrits au Maroc :

1. Services télévisuels :

Le paysage télévisuel compte 3 sociétés nationales (SNRT, Soread-2M et Médi-1-SAT) éditant 10 chaînes de télévision :

- La SNRT, opérateur public historique, édite 8 services dont 7 à vocation nationale :
 - Un service généraliste à vocation nationale, couvrant en mode de diffusion analogique terrestre, environ 85% à 90% de la population ;
 - Un service généraliste en langue Amazigh ;
 - Un service généraliste diffusant en mode satellitaire dédié aux MRE ;
 - Quatre services thématiques (sport, fiction, connaissances et savoirs, religion) ;
 - Un service régional en exploitation sur le territoire national, diffusé en mode satellitaire édité par la SNRT traite de l'actualité des provinces sahariennes.
- La SOREAD-2M, édite un service généraliste à vocation nationale couvrant, en mode de diffusion analogique terrestre, environ 80%³⁴ de la population ;
- MEDI-1-SAT, seul diffuseur privé, édite un service généraliste à vocation nationale couvrant, en mode de diffusion analogique terrestre, environ 55% à 60% de la population ;

³⁴Source HACA, calculée sur la base des fréquences assignées

Opérateurs	Chaînes de télévision	Genre	Mode de DIFFUSION	
			Signal de transmission	Plateforme de transmission
SNRT	AL AOULA	Généraliste	Numérique & Analogique	Terrestre & Satellitaire
	ARRIYADIYA	Thématique sportive	Numérique	Terrestre & Satellitaire
	ARRABIÄ	Thématique dédiée à la culture et au soutien scolaire	Numérique	Terrestre & Satellitaire
	AL MAGHRIBIYA	Généraliste	Numérique	Satellitaire
	ASSADISSA	Thématique religieuse	Numérique	Terrestre & Satellitaire
	AFLAM TV	Chaîne dédiée au Cinéma	Numérique	Terrestre
	CHAÎNE TAMAZIGHT	Généraliste	Numérique	Terrestre & Satellitaire
	LAËYOUNE TV	Chaîne régionale destinée à l'actualité des provinces sahariennes	Numérique & Analogique	Terrestre & Satellitaire
SOREAD 2M	2M	Généraliste	Numérique & Analogique	Terrestre & Satellitaire
MEDI-1-SAT	MEDI 1 TV	Généraliste	Numérique & Analogique	Terrestre & Satellitaire

2. Services radiophoniques :

2.1. Stations radios publiques :

- La SNRT, opérateur public historique, édite 15 services dont 4 à vocation nationale :
 - Un service généraliste en langue arabe ;
 - Un service généraliste en langue Amazigh ;
 - Un service généraliste en langue arabe et française ;
 - Un service thématique (religion) ;
 - Onze services régionaux diffusant un programme de proximité.
- La société SOREAD-2M édite un service à vocation nationale (dominante musicale).

Opérateurs	Chaînes de radio	Genre
SNRT	RADIO NATIONALE	Généraliste
	RADIO AMAZIGH	Généraliste
	RABAT CHAINE INTER	Généraliste
	RADIO MOHAMMED VI	Thématique
	RADIOS REGIONALES ³⁵	Proximité
SOREAD 2M	RADIO 2M	Généraliste

³⁵11 radios régionales (Casablanca, Agadir, Dakhla, Fès, Laâyoune, Marrakech, Meknès, Oujda, Tanger, Tétouan et El Hoceima), diffusion effective : 6 heures par jour, sauf en vendredi où la diffusion est de 4 heures par jour à l'exception de la station régionale de Casablanca qui diffuse pendant 24H/24 pendant toute la semaine. Selon le nouveau cahier des charges de la SNRT, ces radios doivent diffuser leurs programmes 24h/24.

2.2. Stations radios privées :

Le paysage radiophonique compte 13 opérateurs privés.

Opérateurs	Vocation
RMI	Généraliste
RADIO SAWA	Thématique
ASWAT FM	Thématique
HIT MUSIC	Thématique
ATLANTIC RADIO	Thématique
CHADA FM	proximité
CAP RADIO	proximité
RESEAU RADIOS MFM	proximité
RESEAU RADIO PLUS	proximité
MEDINA FM	proximité
RADIO MED	Thématique
RADIO MARS	Thématique
RADIO LUXE	Thématique

3. Presse :

3.1. Presse-écrite :

Il existe 448 publications de presse-écrite, entre quotidiens et périodiques³⁶ :

Périodicité	Nombre
Quotidien	30
Hebdomadaire	118
Bi-hebdomadaire	1
A périodicité particulière	1
Bi-mensuel	55
Mensuel	167
Bimestriel	12
Saisonnière	1
Trimestriel	10
Périodique	6
Bi-annuel	2
annuel	1
Non régulière	44
Total	448

³⁶Rapport annuel 2013, promotion de la liberté de presse.

Répartition des journaux écrits suivant les langues de parution :

Langue	Nombre de titres
Arabe	328
Amazighe	5
Hassani	1
Arabe et français	21
Arabe-espagnol	1
Arabe-français-anglais	1
Arabe-français-espagnol	2
Français	87
Anglais	1
Français-anglais	1
Total	448

Au Maroc, les titres de presse atteignent 448 titres contre 321 titres parus en 2012 soit une augmentation de 39,6% et 33 nouveaux titres. 94 d'entre eux diffusant en parallèle sur le web.

3.2. Presse électronique :

Il existe, en outre, plus de 500 journaux électroniques, au Maroc. Leur création n'étant soumise à aucune autorisation préalable comme le montre la copie du dépôt légal presse du Ministère de la Communication.

A fin 2014, 132 sites électroniques d'information ont obtenu le récépissé du dépôt légal, dont 66 en arabe, 5 en français, 45 dans les deux langues et 16 multilingues. Parmi ces 132 sites, 19 portent le nom de domaine marocain (.ma) et 7 press.ma). Cette évolution est exponentielle, ainsi à fin avril 2015, les journaux électroniques qui ont reçu leur récépissé de dépôt légal étaient au nombre de 158 et le nombre de journalistes électroniques titulaires de la carte de presse professionnelle, portant le nom de leurs supports médiatiques, est passé de 26 en 2013 à 46 en 2014, représentant 10 sites d'information, puis à 89 journalistes en 2015, représentant 20 sites d'information électroniques.

II. Médias examinés pour le présent rapport :

Tenant compte des directives du GMMP par pays, conjuguées, le cas échéant, à la méthode de l'échantillon aléatoire, les supports qui ont été suivis sont :

1. Quatre chaînes de télévision généralistes :

SNRT		2M	MEDI 1 TV
Al Aoula	Al Amazighia		

2. Six radios :

Publique	Privées				
La Radio Nationale Radio d'information généraliste	Radio Atlantic Radio d'information économique	Radio Média1 Radio d'information généraliste	Radio Aswat Radio d'information	Radio casa FM Radio régionale	Radio Plus Radio régionale

3. Sept titres de presse (papier)

Al ahdath al maghribiya,	Akhbar alyaoum	Almassae	Altajdid	Alsabah	Le Matin	L'opinion

4. Trois sites presse électroniques :

Hesperess	Goud	Febrayer.com

III. Moniteurs et monitrices impliqués dans le monitoring :

Quinze cadres de l'institution, femmes et hommes, ont été impliqués dans ce monitoring du 25 mars 2015, répartis en trois équipes chargées respectivement de la radio, la télévision et la presse (écrite et électronique).

Réunions de préparation et suivi



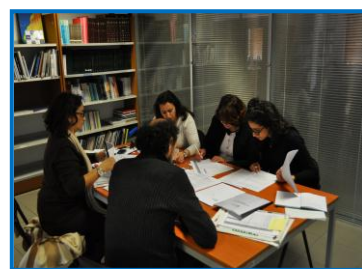
Travaux d'équipes



Équipe TV



Équipe radio



Équipe presse écrite et électronique

IV. Nombre de reportages suivis et de personnes identifiées dans les nouvelles :

1. Nombre de reportages³⁷ suivis

Nombre de reportages suivis par les moniteurs	
188	
Presse écrite et électronique	63
Radio	65
Télévision	60

2. Nombre de personnes identifiées

Nombre de personnes identifiées tous supports confondus	
191	
Femmes	38
Hommes	153

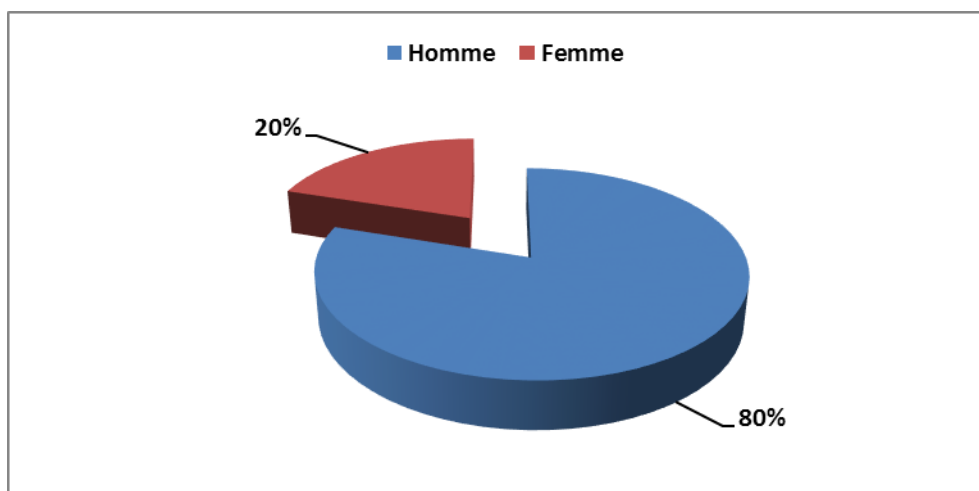
Le détail des actualités du jour, par médias (Presse-écrite et électronique et radio et télévision et supports (titres de presse écrite, site électroniques, chaînes TV et stations radio est présenté en annexe du Rapport.

³⁷Concernent essentiellement l'information.

QUI FIGURE DANS LES NOUVELLES ?

Présence globale des femmes et des hommes, dans les informations, en tant que sujets et sources, de nouvelles :

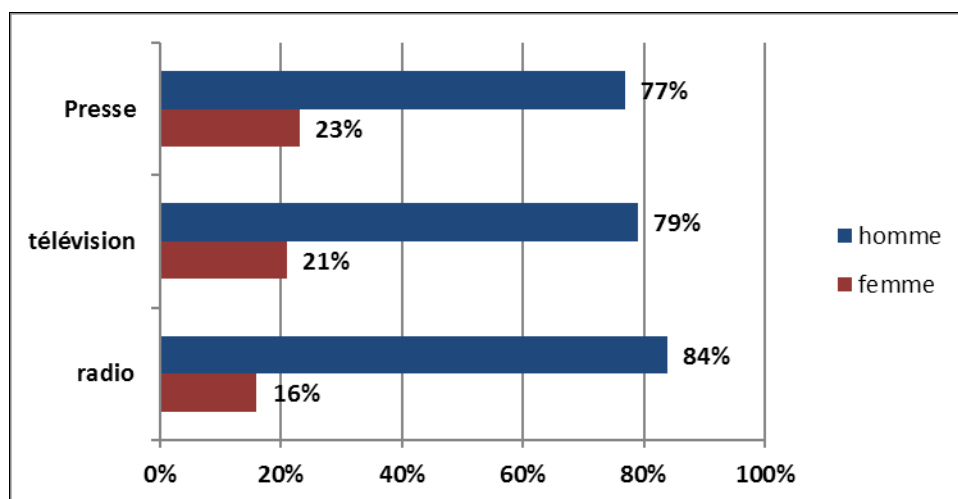
- **Par sexe :**



En Tant que sujets et sources des nouvelles dans l'actualité du jour, les femmes représentent 20%, alors que les hommes représentent 80%, tous médias confondus.

- **Par média (radio, télévision, journaux) :**

Les hommes dominent largement les trois médias, comme le montre le graphe suivant :

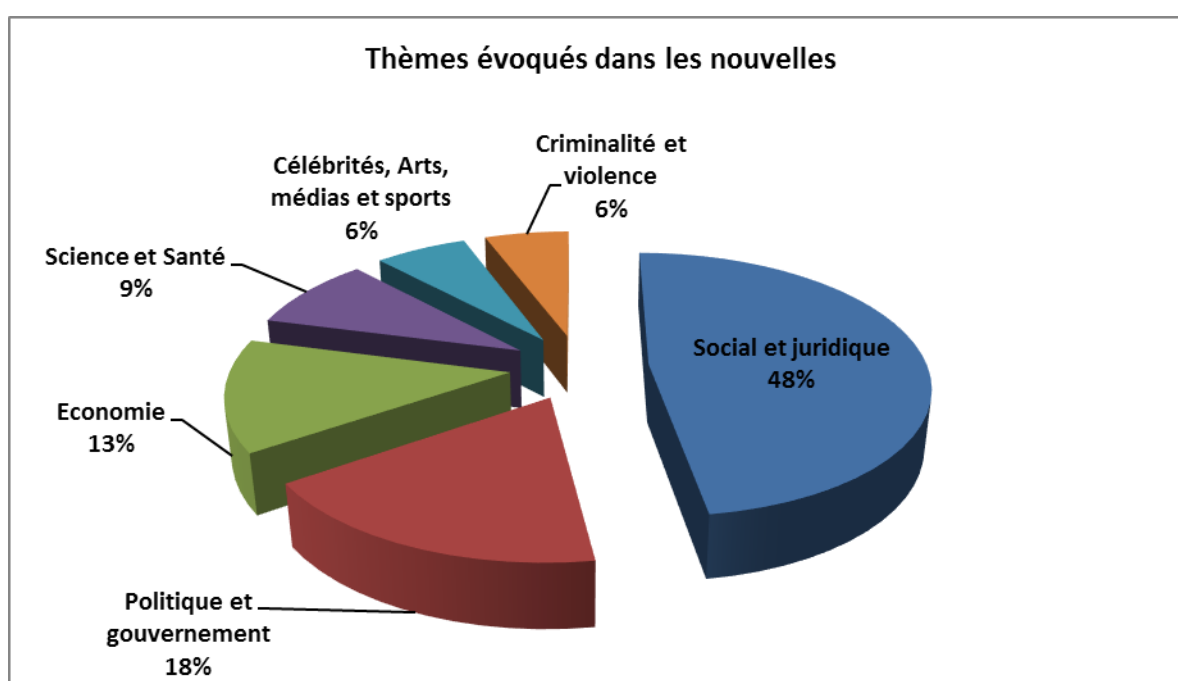


En tant que sujets et sources de nouvelles les hommes sont majoritaires dans les trois supports, avec une légère prédominance en radio. Les femmes sont un peu plus visibles en presse écrite et électronique, suivie de télévision.

- **Par thème :**

Les thèmes sont définis selon la classification GMMP qui comporte sept rubriques³⁸.

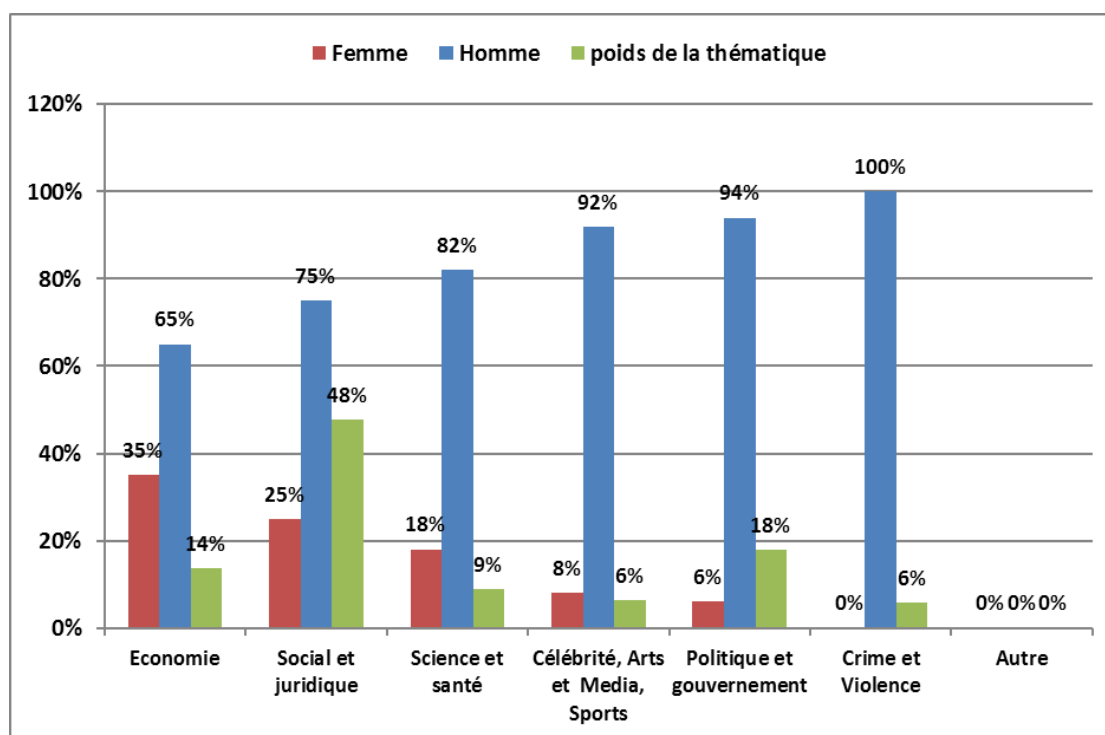
	Classification du GMMP
1	Politique et gouvernement
2	Economie
3	Science et Santé
4	Sociale et juridique
5	Criminalité et violence
6	Célébrités, Arts, médias et sports
7	Autre



Le social juridique compose la plus grande part de nouvelles (48%), dans les supports examinés confondus (radio, Tv et presse écrite et électronique), suivi du politique et gouvernement (18%) puis des informations économiques (13%).

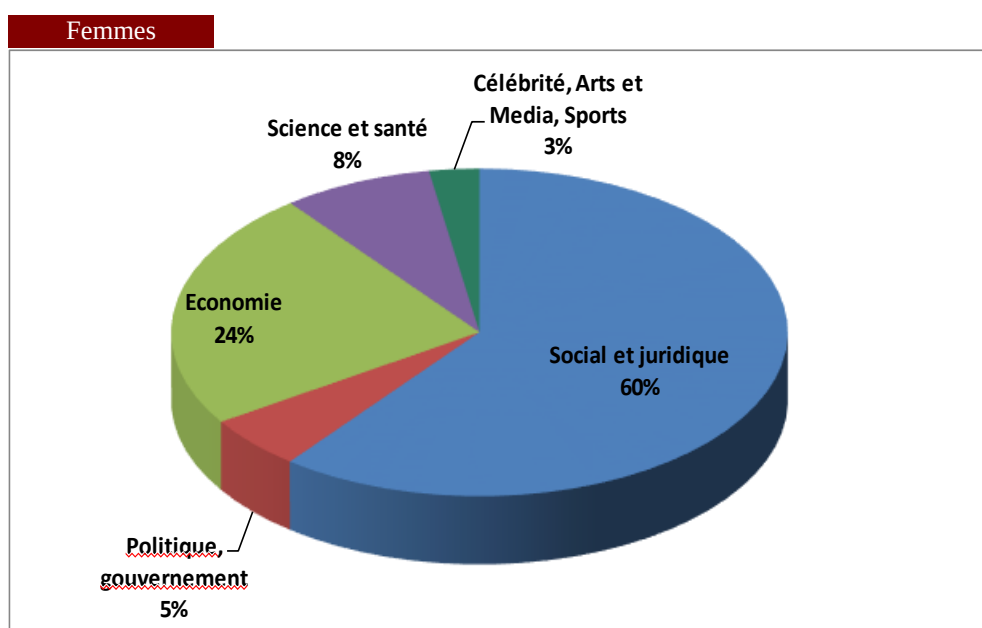
³⁸Voir classification détaillée dans l'annexe 3.

- Répartition suivant le thème et le sexe :

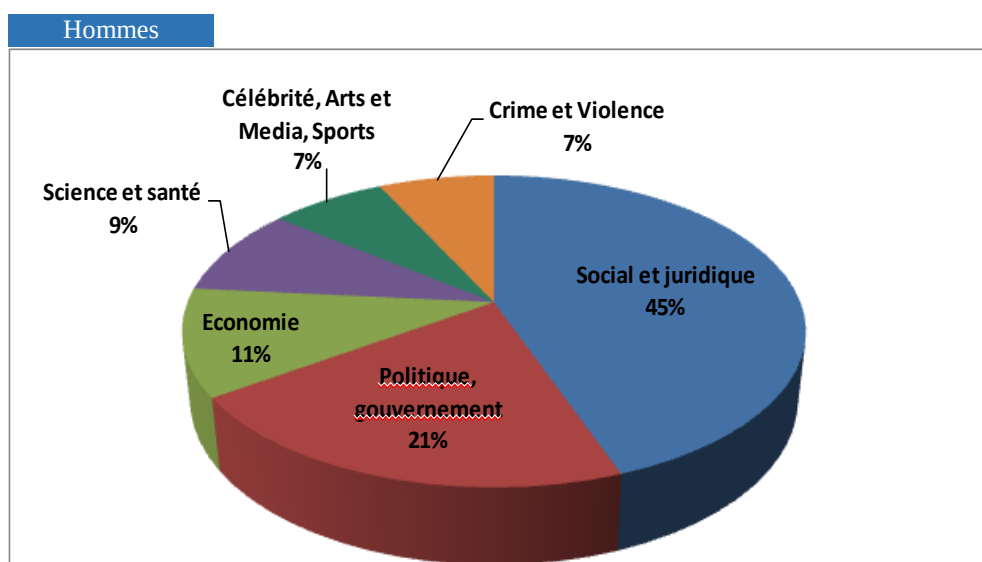


La répartition des sujets et sources de nouvelles, suivant le thème et le sexe, montre que les hommes dominent, dans toutes les thématiques mobilisées. La part minoritaire que représente l'économie (65%) représente tout de même presque le double de la part des femmes dans cette catégorie. Les femmes sont le plus visible en économie (35%) et en social et juridique (25%), en sciences et santé (18%). En politique, elles sont citées dans 6% des cas.

- Répartition des thèmes selon le sexe :



Les femmes sont majoritairement présentes dans le registre « social et juridique » (60%). Elles sont présentes également dans l'« économie » (24%) et beaucoup moins dans le « politique et gouvernement » (5%).



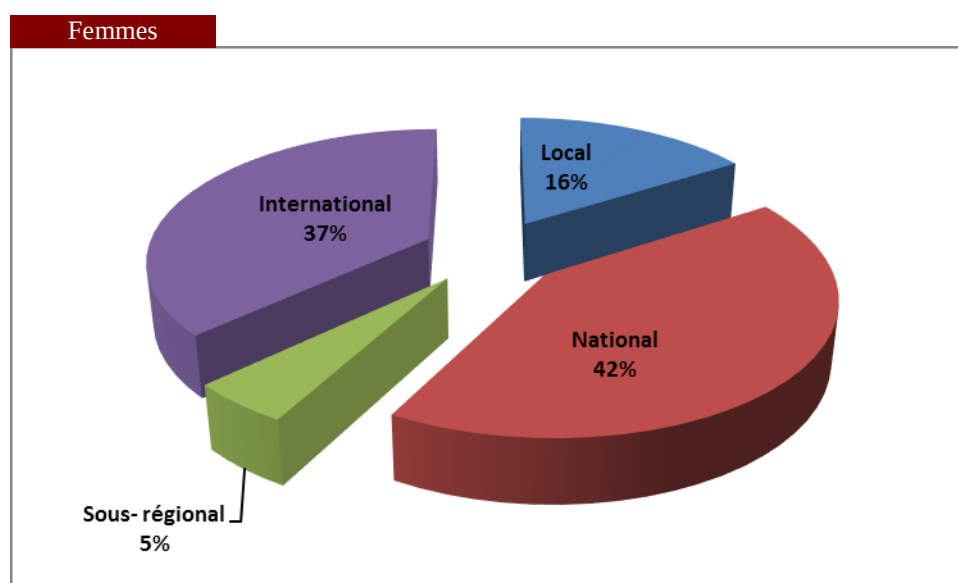
Les hommes sont également présents en force dans le « social et juridique » (45%), le « politique et gouvernement » (21%) et « économie » (11%).

- **Par portée :**

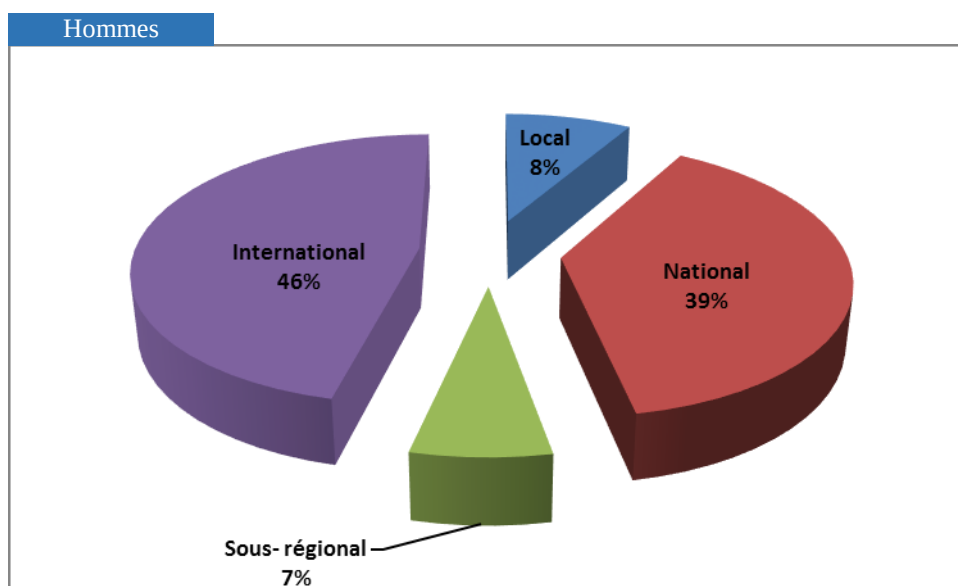
	Femme		Homme		N
	%	N	%	N	
Local	16%	6	8%	13	19
National	42%	16	39%	59	75
Sous- régional	5%	2	7%	10	12
International	37%	14	46%	71	85
Total	100%	38	100%	153	191

Les informations majoritaires, par portée sont celles relatives aux affaires étrangères et internationales (85), suivies des informations nationales (75). Toutes les catégories sont dominées par des sources d'informations masculines.

- **Répartition des portées des reportages selon le sexe :**



Les femmes sont plus visibles dans les informations nationales à hauteur de 42% et dans l'international à hauteur de 37%.

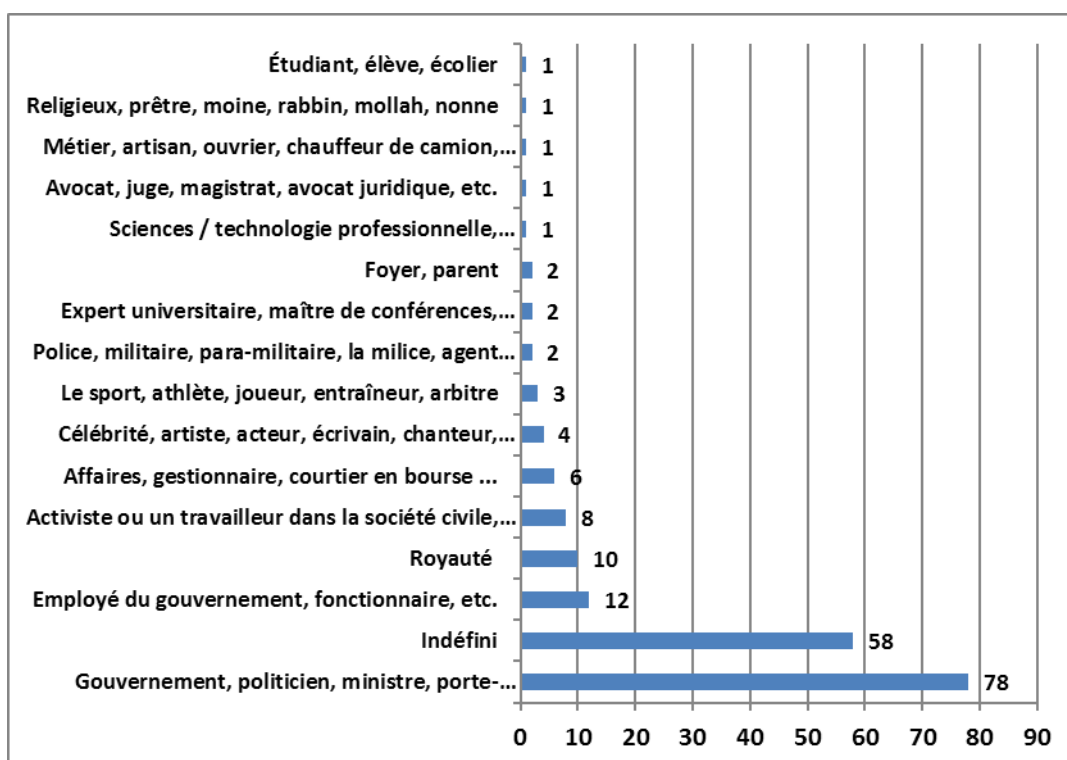


Les hommes sont plus visibles dans les informations internationales à hauteur de 46% et dans celles nationales à hauteur de 39%.

- **Par domaine d'activité :**

Les domaines d'activité sont définis selon la classification GMMP (Cf. Annexe3).

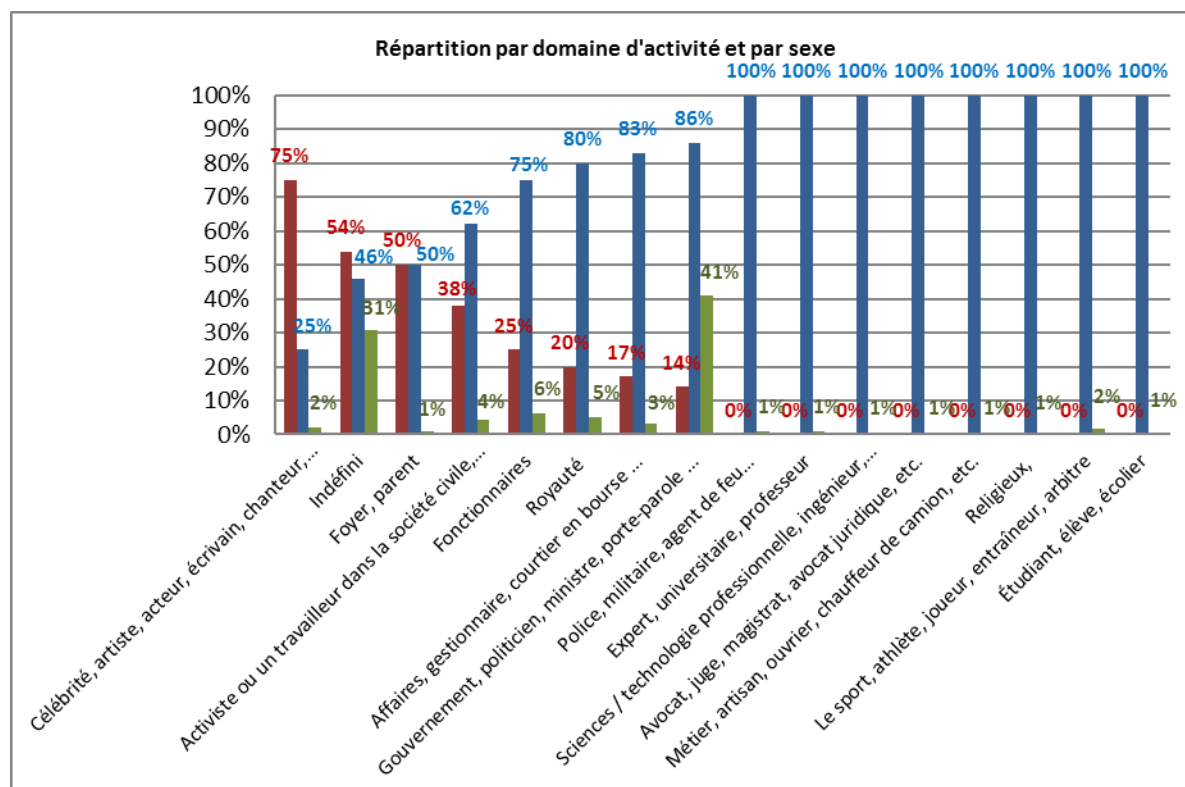
Poids dans les nouvelles, par personnes identifiées en fonction du domaine d'activité



Si on classe les domaines d'activité des personnes identifiées dans les nouvelles, on se rend compte que les membres du gouvernement et les politiciens viennent en tête du classement et dominent largement les nouvelles avec 78 des personnes identifiées.

Les personnes avec statut indéfini viennent en deuxième position (58), suivies des employés du gouvernement et fonctionnaires (12), des membres de la famille royale (10) et des activistes (8).

Les autres domaines d'activités sont moins représentés et correspondent aux fonctions en rapport avec les finances, les célébrités, le sport, la sécurité, la science et la technologie, la magistrature, la religion, l'artisanat, le foyer et les étudiants.



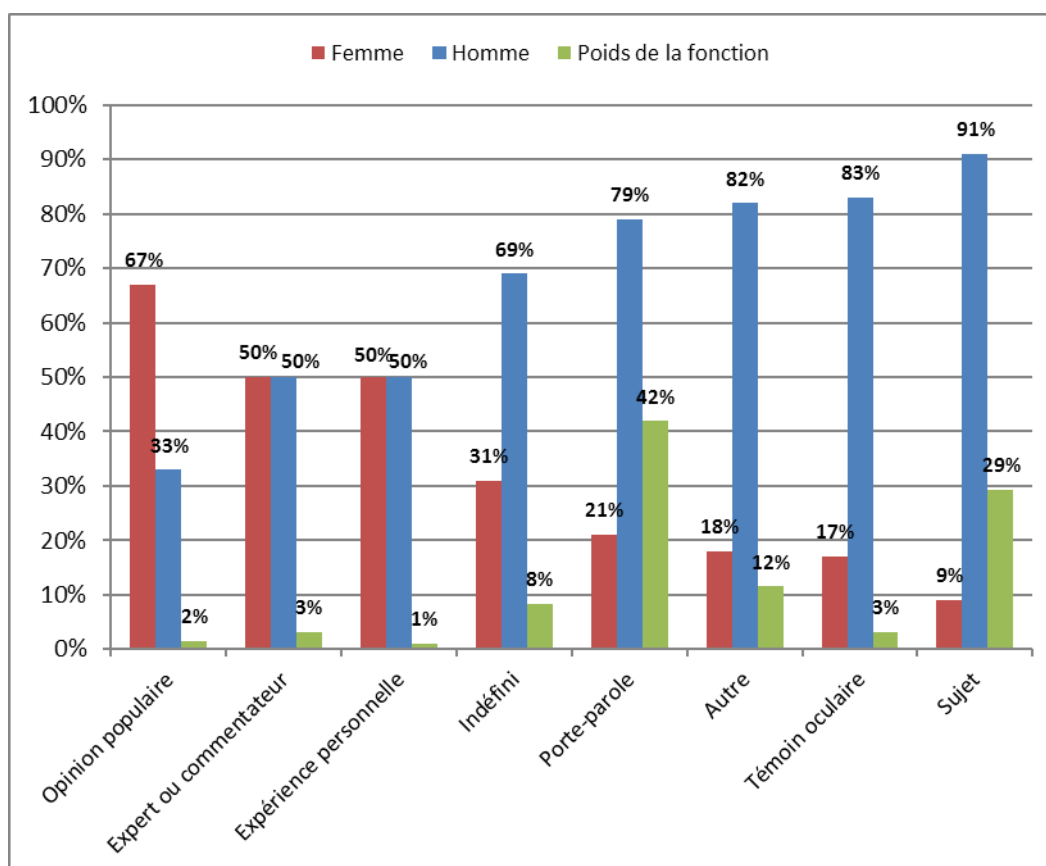
Par rapport aux hommes, les femmes sont plus visibles dans les statuts indéfinis (54%) et en tant que parent ou en rapport avec le foyer (50%). Quand elles sont identifiées, elles le sont plutôt dans la catégorie célébrités artistique, littéraire ou médiatique (75%) ou en tant qu'activistes et militantes de la société civile (38%). Les femmes sont bien représentées dans les activités royales et princières (20%). En tant qu'employées du gouvernement ou fonctionnaires, elles sont visibles à 25% et en tant que membre du gouvernement à raison de 14%. Dans le domaine des affaires, elles sont visibles à 17%.

Dans les fonctions d'expertes, chercheuses ou juges et avocates ou dans les fonctions sécuritaires (police, militaire), elles sont complètement absentes.

- **Par fonction dans le reportage :**

Les fonctions dans le reportage sont définies selon la classification GMMP (Cf. Annexe3).

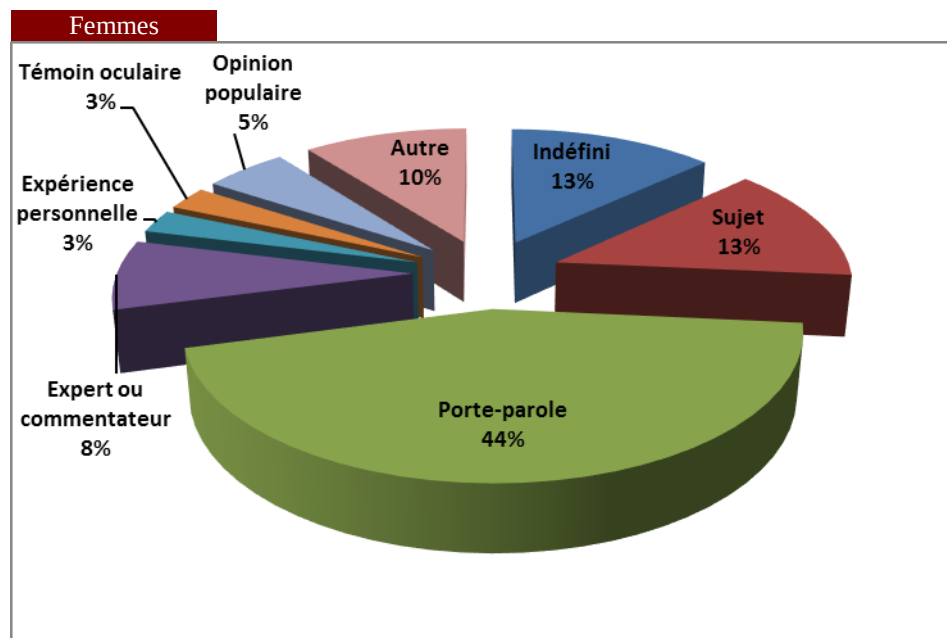
	Femme		Homme		N
	%	N	%	N	
Indéfini	31%	5	69%	11	16
Sujet	9%	5	91%	51	56
Porte-parole	21%	17	79%	63	80
Expert ou commentateur	50%	3	50%	3	6
Expérience personnelle	50%	1	50%	1	2
Témoin oculaire	17%	1	83%	5	6
Opinion populaire	67%	2	33%	1	3
Autre	18%	4	82%	18	22



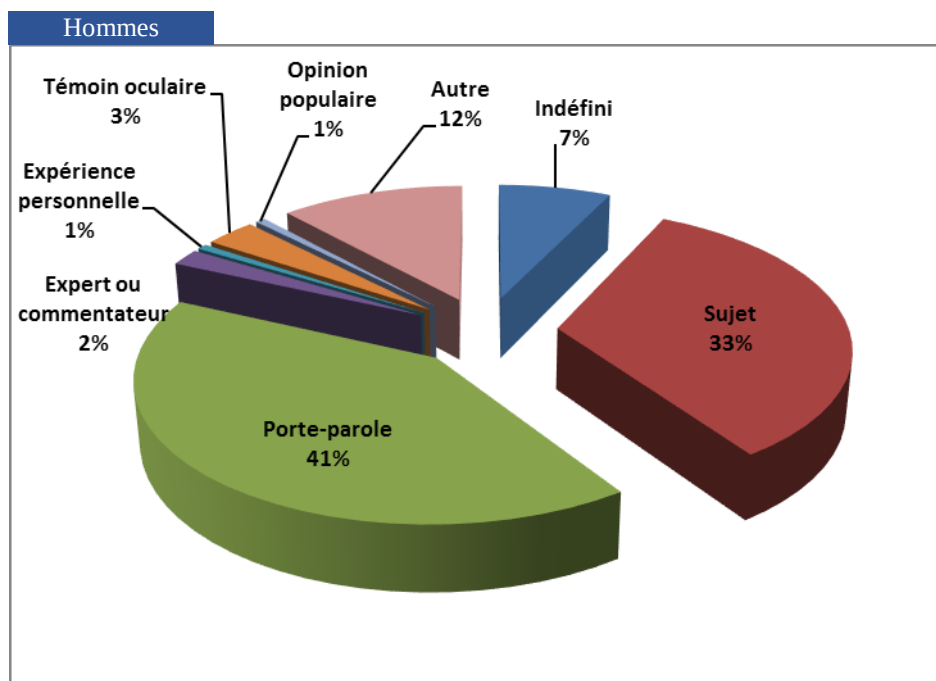
Les femmes représentent 67% des personnes visibles dans les trois sujets de nouvelles où une opinion populaire a été sollicitée. Elles restent associées aux fonctions indéfinies à raison de 31% dans l'ensemble des sujets de nouvelles et à 18% des fonctions autres que celles répertoriées par le GMMP. Des 6 sujets de nouvelles où des témoins oculaires ont été sollicités, les femmes représentent 17%.

Elles représentent la moitié des experts et commentateurs, identifiés dans les 6 sujets de nouvelles où ces fonctions ont été mobilisées et 21% des porte-paroles intervenant dans les 80 cas correspondants.

- **Répartition des fonctions dans le reportage selon le sexe :**



Le graphe montre en effet que les femmes sont plutôt visibles comme porte-parole (44%), ou comme sujet de nouvelles (13%) ou avec un statut indéfini (13%). Les femmes sont minoritaires en tant qu'expert ou commentateur (8%).



Le graphe montre que les hommes sont plutôt visibles comme porte-parole (41%), ou comme sujet de nouvelles (33%). Les hommes sont également minoritaires en tant qu'expert ou commentateur (2%).

- **Le sexe des personnes présentées comme « victimes » dans les nouvelles :**

	Femme		Homme	
	%	N	%	N
Non applicable (l'histoire n'identifie la personne que comme survivant)	68%	13	77%	51
Victime d'un accident, catastrophe naturelle, pauvreté...	11%	2	11%	7
Victime de violence domestique, y compris viol, assassinat, etc.	21%	4	12%	8
Victime de violence sexuelle non domestique, viol, agression,	0%	0	0%	0
Victime d'autres crimes (violence non domestique), le vol, etc.	0%	0	0%	0
Victime d'une violation fondée sur la religion, la tradition ...	0%	0	0%	0
Victime de la guerre, le terrorisme, l'autodéfense, la violence de l'Etat ...	0%	0	0%	0
Victime de discrimination fondée sur le sexe, la race, l'origine ethnique, l'âge, la religion, la capacité, etc.	0%	0	0%	0
Autre victime (préciser dans les commentaires)	0%	0	0%	0
Je ne sais pas, ne peut pas décider	0%	0	0%	0
	100%		100%	

Les femmes sont représentées comme principales victimes de violence domestique à hauteur de 21% de l'ensemble des femmes victimes. Les hommes et les femmes sont pareillement présentés comme victimes de catastrophes naturelles ou d'accidents (11%).

Le tableau suivant montre le résultat du traitement statistique des sujets ou des individus qui ont été désignés comme victimes. On voit ainsi que plusieurs cas prévus par l'analyse n'ont pas été concernés durant cette journée (notamment les cas de violence sexuelle ou autres crimes (vol...), survenus hors contexte domestique, les violences et violations fondées sur la religion, la tradition..., ou celles perpétrées en temps de guerre (terrorisme, violence d'Etat ...).

Pour les cas concernés, il s'agissait soit :

D'un traitement où la personne n'était pas identifiée comme victime, ceci a concerné pour 77% des histoires des hommes, et pour 68% des femmes.

Un traitement de la violence domestique : Les femmes ont ainsi été présentées à hauteur de 28% comme survivantes de violence.

En tant que victimes, de catastrophes ou accident, des hommes et des femmes ont été présentées comme survivants (Pour rappel la journée du 25 mars, a coïncidé avec le crash d'un avion allemand sur le sol français. Deux des personnes qui y ont péri étaient marocaines).

Les femmes sont les principales victimes de la violence domestique 21%. Des hommes ont été présentés comme victimes de violence domestique à raison de 12% dans l'actualité ce jour-là. Dans un contexte domestique les agresseurs sont des membres de la famille autre que le conjoint (père, fils, ...). Pour cette catégorie de violence, il s'agit en l'occurrence d'articles de la presse écrite et ou électronique.

- **Identité et statut familial dans les nouvelles :**

	Femmes	Homme
	%	%
Oui	13%	4%
Non	87%	96%
total	100%	100%

Les femmes sont plus susceptibles d'être identifiées par leur statut familial (13%) que ne le sont les hommes (4%).

Sexe du reporter	Femme		Homme	
Sexe du sujet de nouvelle	F	M	F	M
	%	%	%	%
Oui	4%	0%	24%	5%
Non	96%	100%	76%	95%
Total	100%	100%	100%	100%

Par sexe du reporter, les femmes sont plus susceptibles d'être identifiées par leur statut familial par les reporters de sexe masculin (24%) que par des femmes (4%). Les hommes sont susceptibles d'être identifiés par leur statut familial par les reporters hommes seulement, et à faible proportion (5%).

- **Images dans les nouvelles :**

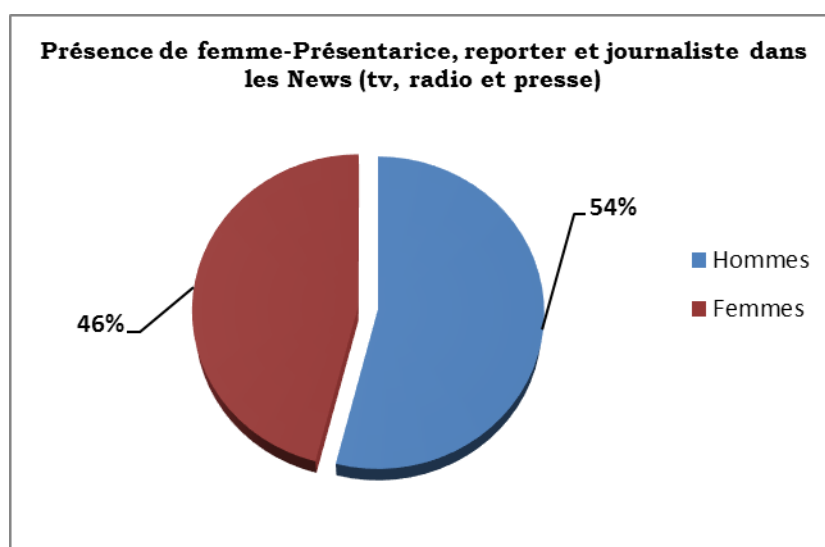
	Femme	Homme
	%	%
Oui	27%	31%
Non	73%	69%
Indéfini	0%	0%
Total	100%	100%

Les hommes et femmes sujets des nouvelles apparaissant presque à part égales sur les photographies des journaux au Maroc. Avec une légère prédominance pour les hommes 31% contre 27% pour les femmes.

LES PRESENTATEURS, REPORTERS ET JOURNALISTES

Présence globale des femmes et des hommes, dans les informations, en tant qu'acteurs des nouvelles :

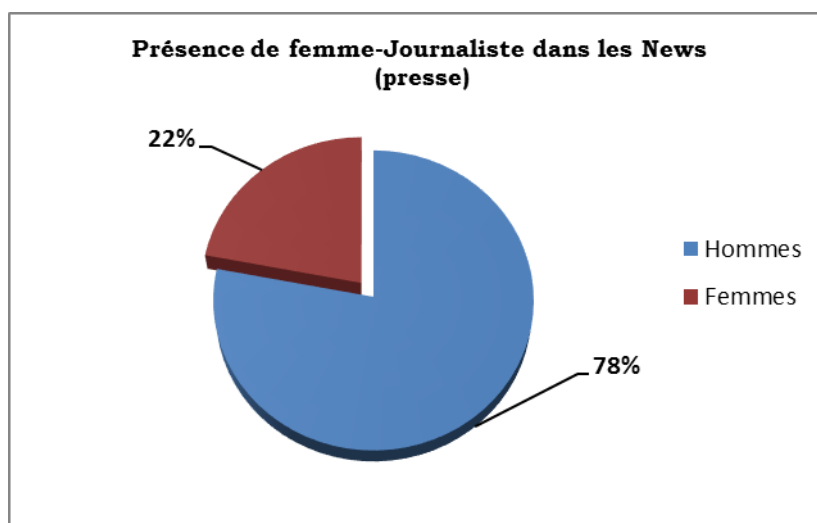
- **Présentateurs, reporters et journalistes par sexe tous supports confondus :**



L'écart entre les deux sexes n'est pas très grand. Les femmes représentent 46% des présentateurs, reporters et journalistes (Télé, radio et presse), les hommes représentent 54%.

- **Presse :**

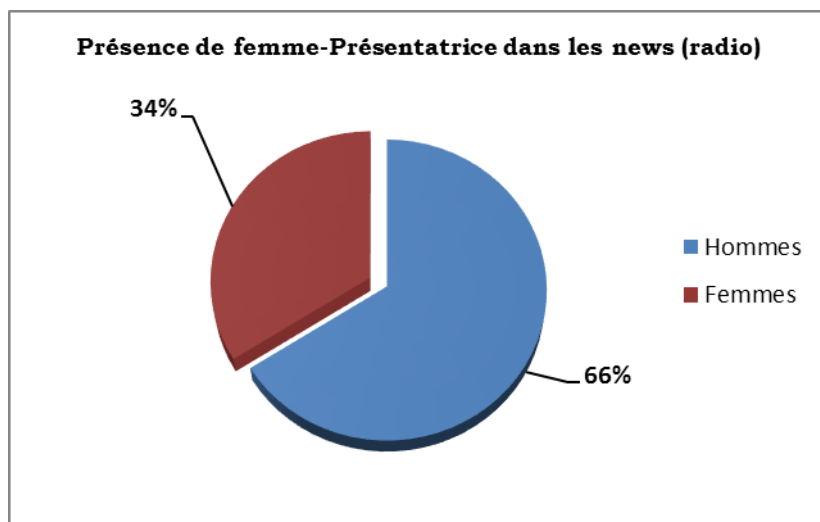
- **Les journalistes dans les news (presse)**



Les journalistes dans les news (presse) sont majoritairement des hommes 78%, contre 22% de femmes.

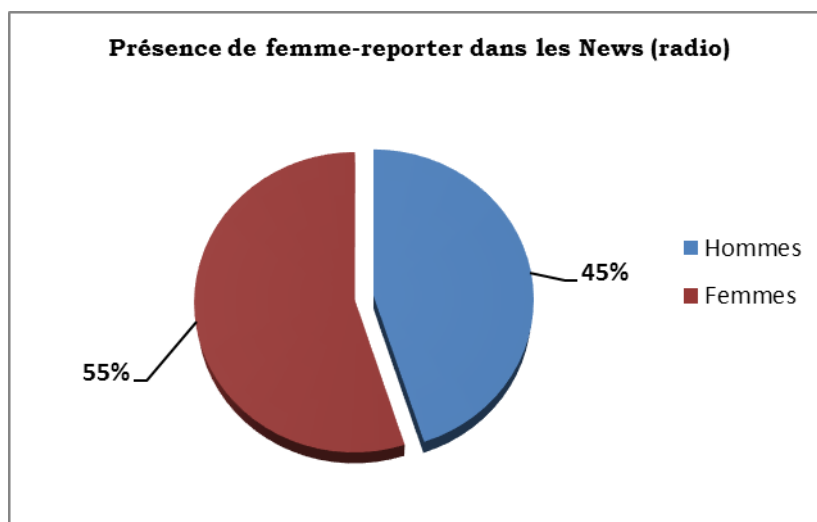
- **Radio :**

- **Les présentateurs dans les news radio :**



Les présentateurs des news radio sont majoritairement des hommes 66%, contre 34% de femmes.

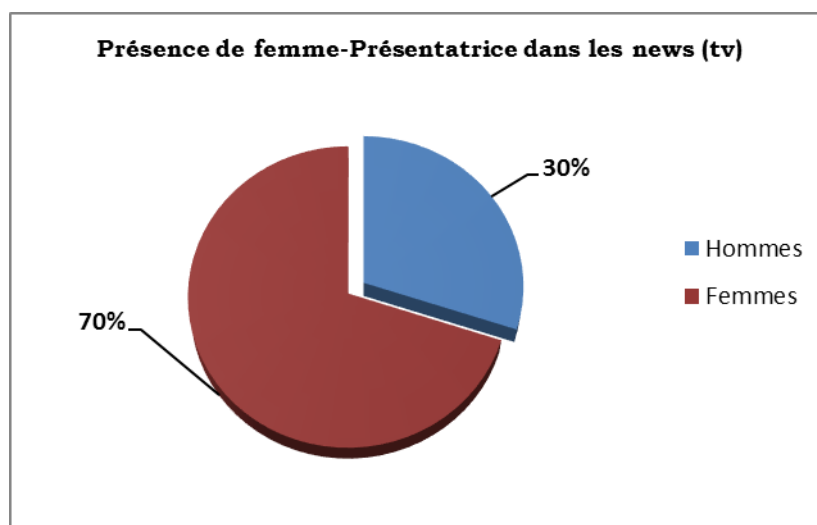
- **Les reporters dans les news radio :**



Dans cette fonction professionnelle, l'écart entre les deux sexes n'est pas très significatif. Les femmes représentent 55% des reporters radio.

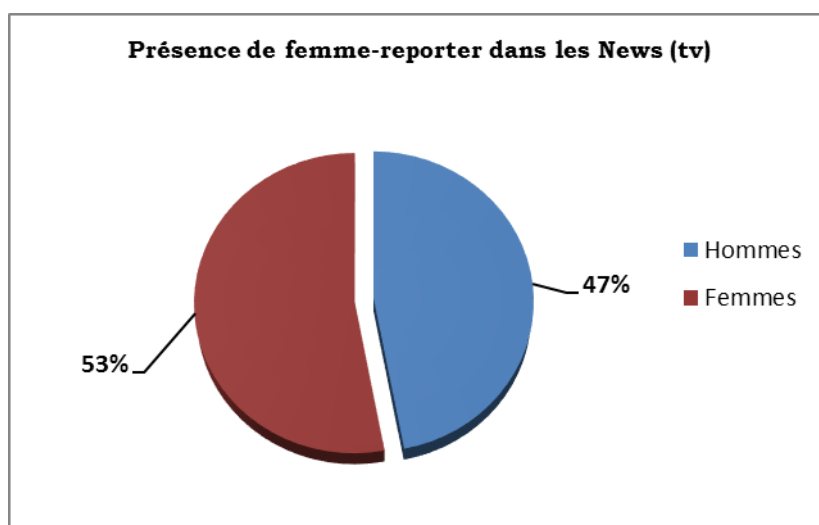
- **TV :**

- **Les présentateurs dans les news Tv :**



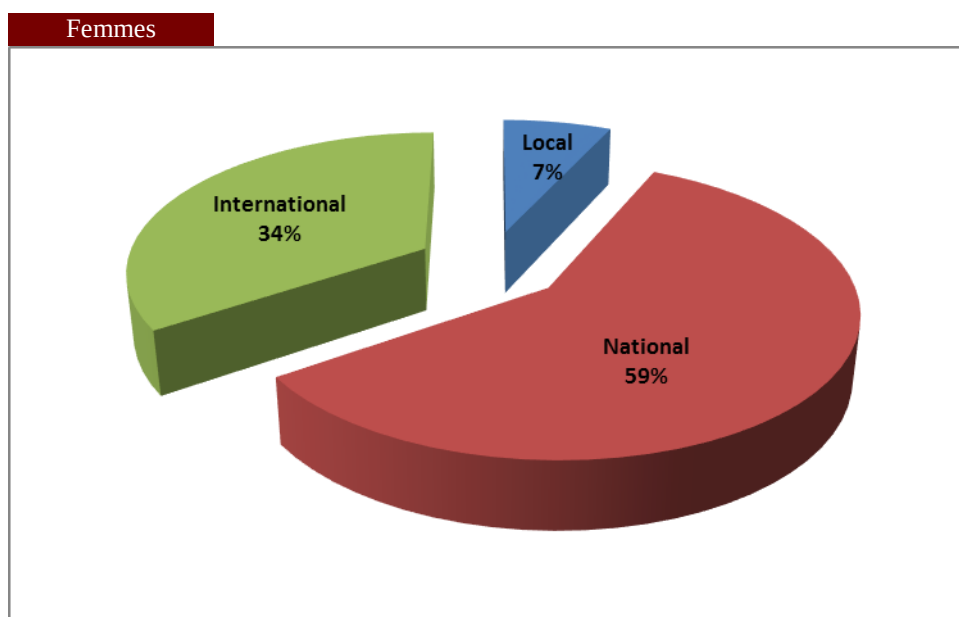
Les présentateurs des news tv sont majoritairement des femmes 70%, contre 30% d'hommes.

- **Les reporters dans les news Tv :**

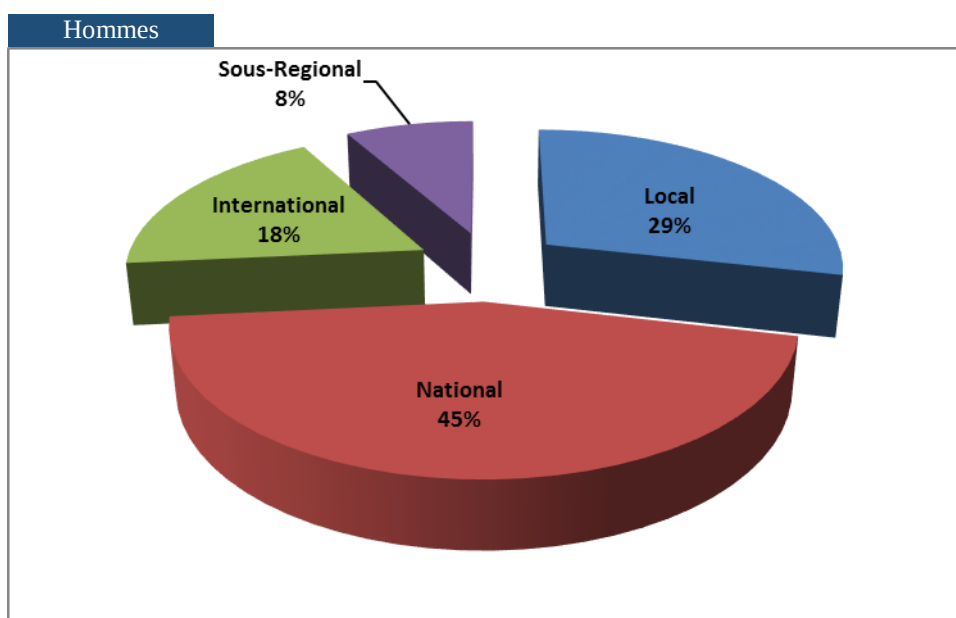


Dans cette fonction professionnelle, l'écart entre les deux sexes n'est pas très significatif. Les femmes représentent 53% des reporters télé. Toutefois ce chiffre est à relativiser suivant le nombre de reportages où la voix en off est féminine, sur des images achetées et ne signifient pas une sortie sur le terrain.

- Répartitions des reporters, par sexe par portée :

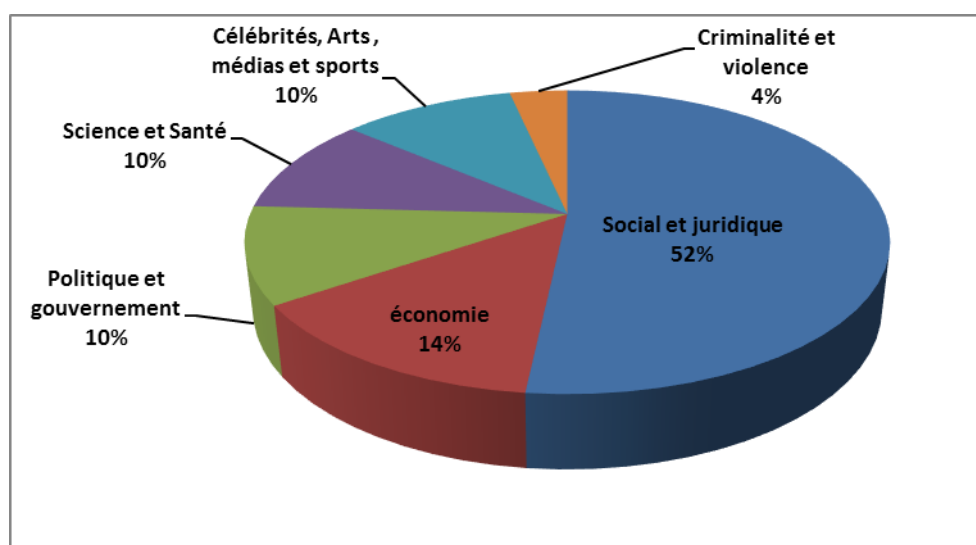


Les femmes reporters couvrent principalement le national (59%), suivi de l'international (34%). Il faut noter que l'international, se résume dans les rédactions marocaines à reprendre des dépêches d'agence et images de télévisions étrangères.

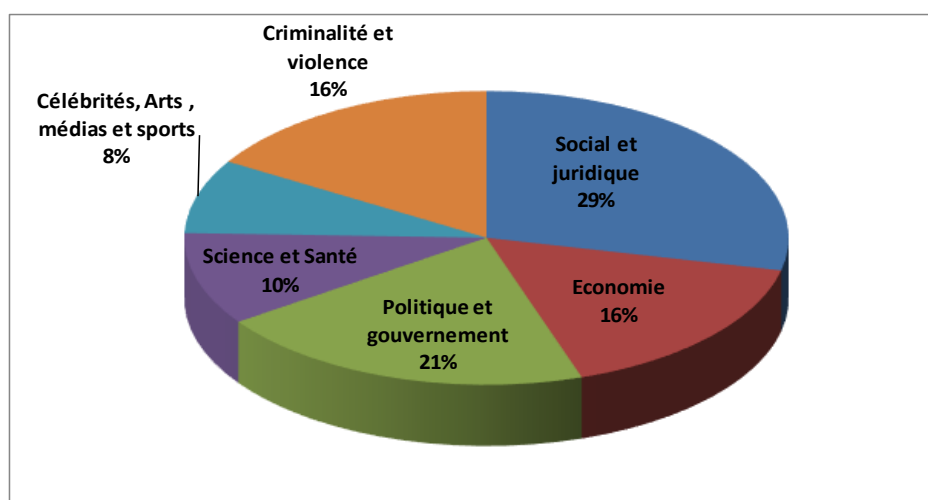


Les hommes couvrent principalement le national (45%), suivi du local (29%) et de l'international (18%).

- Répartitions des reporters, par sexe, par grand thème :



Par grand thème les femmes traitent majoritairement du social et juridique 52%, suivi loin derrière de l'économie qui représente 14% des sujets traités par des reporters femmes. Les trois autres grands thèmes « politique et gouvernement », science et santé ou célébrités, arts, médias et sports sont à la même proportion de 10%. Le thème minoritaire pour les femmes est « criminalité et violence ».



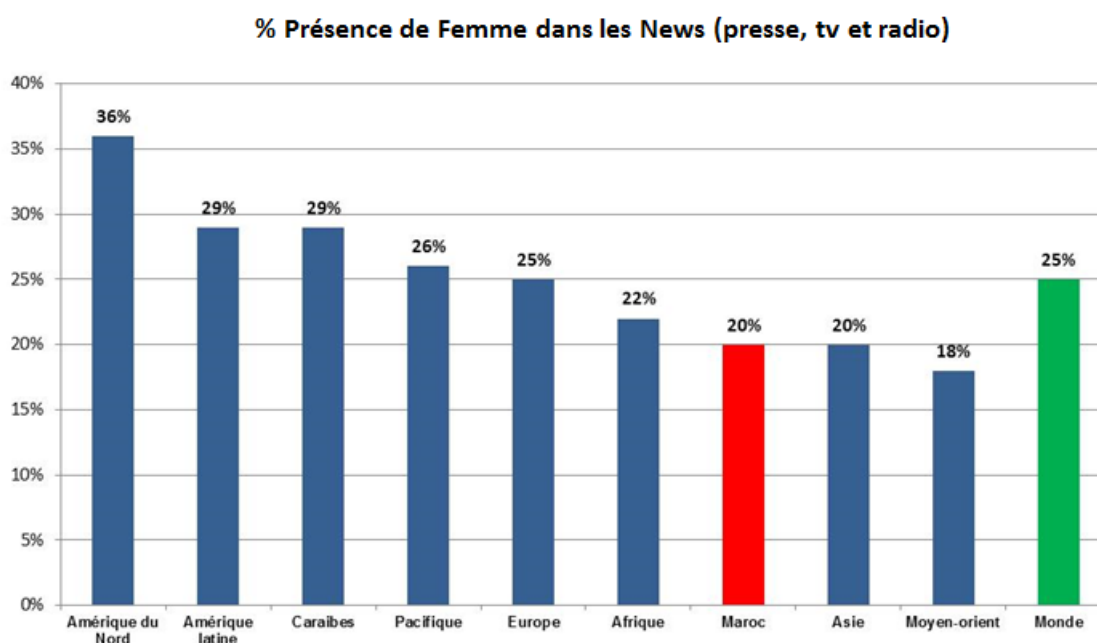
Les hommes traitent de tous les thèmes suivant une répartition assez homogène 29% pour le social et juridique, 21% pour la politique, 16% pour l'économie, 16% pour la criminalité et enfin 8% pour les médias arts et sports.

Comparaison des données nationales sur l'accès des femmes aux nouvelles aux moyennes régionales :

- Les graphes suivants montrent, pour chacun des angles examinés de la présence des femmes dans les news, deux graphes³⁹ :
 - Le premier place le pourcentage trouvé au Maroc, en comparaison avec les tendances internationales (moyennes par région et moyenne mondiale)
 - Le second donne une comparaison pays, qui montre les pays qui enregistrent les moyennes les plus proches de celle réalisée au Maroc.

Présence des femmes dans les news en général, tous supports confondus :

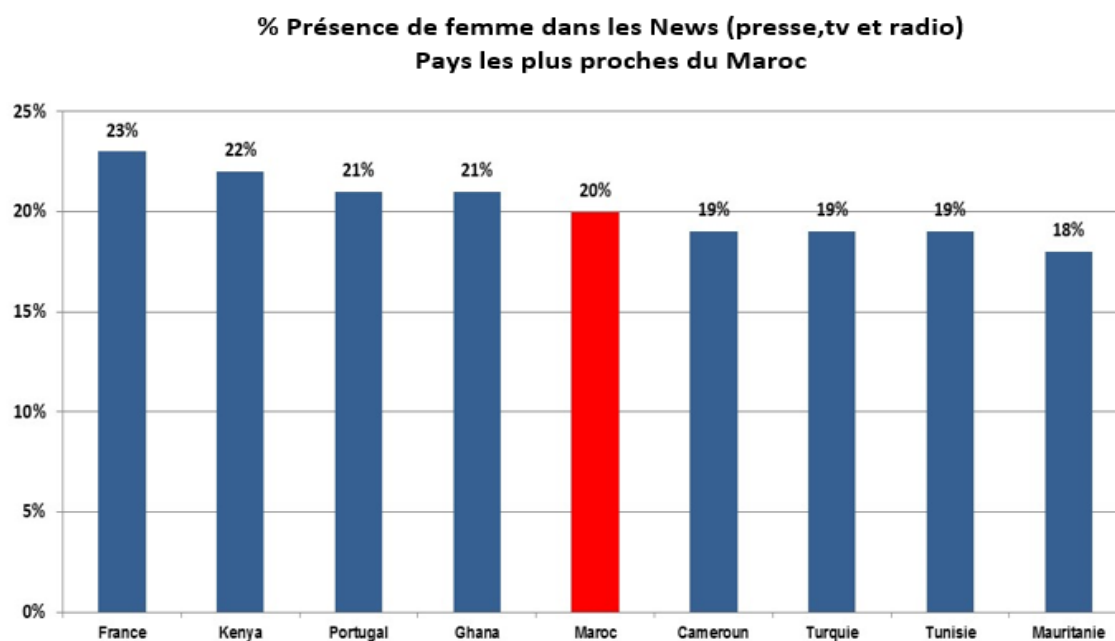
- Si on compare le résultat national aux moyennes régionales et mondiale :



Les résultats nationaux 20% de taux de présence des femmes ici en rouge, inscrivent le Maroc dans la catégorie où les femmes sont les moins présentes dans les news, même si le Maroc est en avance sur la moyenne moyen-orientale (18%). Le Maroc, pays africain, fait un moins bon score que la moyenne africaine (22%), et que la moyenne mondiale 25%.

³⁹Les pourcentages sont arrondis, les graphes montrent toutefois les écarts éventuels entre pays suivant les décimales.

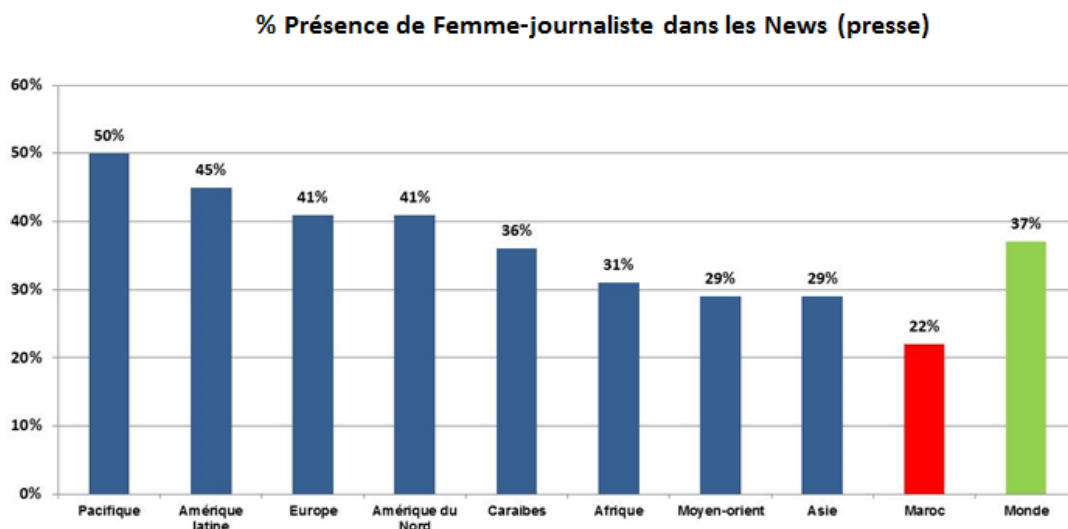
Comparaison avec les moyennes nationales les plus proches :



Par pays, le Maroc fait un peu moins bien que le Ghana, le Portugal, Kenya et la France, et un peu mieux que le Cameroun, la Turquie, la Tunisie et la Mauritanie.

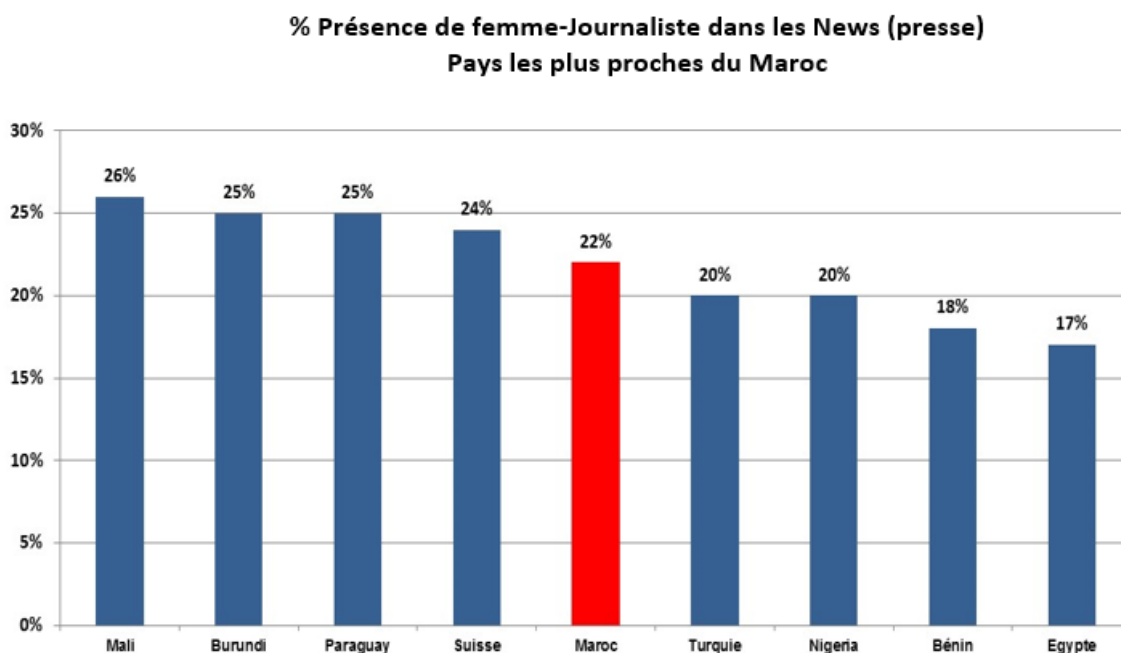
Présence des femmes-journalistes dans les news (presse) :

- La comparaison avec les moyennes régionales et mondiale, n'est pas à l'avantage du Maroc :



En termes de femmes-journalistes dans les news (presse), le Maroc est très loin de la moyenne mondiale 37%, ainsi que de la moyenne africaine 31%, ou encore moyen-orientale 29%. Les meilleurs résultats régionaux en la matière 50% sont enregistrés au pacifique, 45% en Amérique latine et 41% Europe et Amérique du Nord.

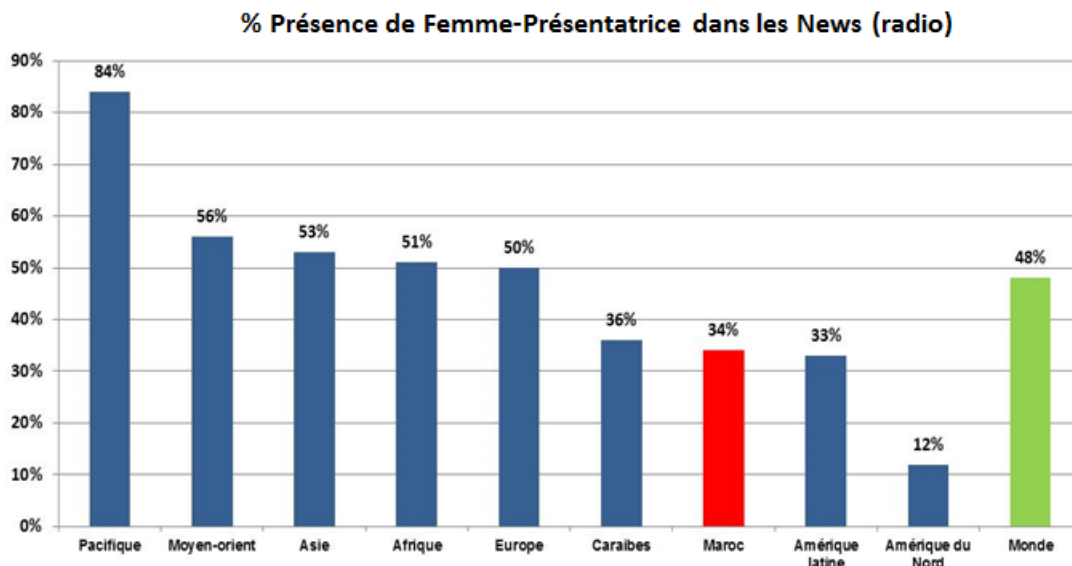
- Comparaison avec les moyennes nationales les plus proches :



Par pays, le Maroc 22% n'est pas très loin de la suisse 24% et fait toujours mieux que la Turquie 20%, et l'Egypte 17%.

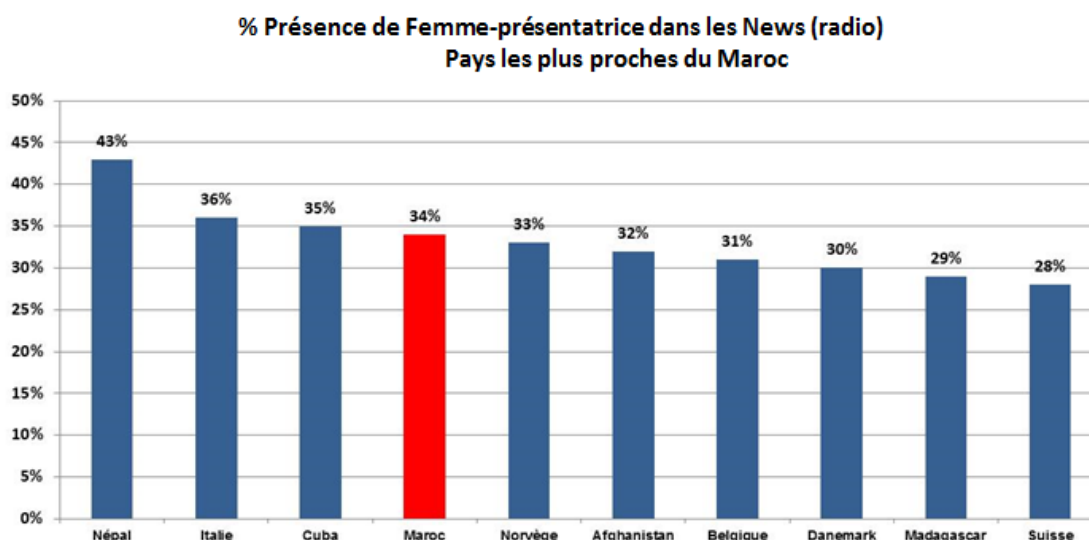
Présence des femmes présentatrices des news radios :

- En comparaison avec les moyennes régionales et mondiale, le Maroc se situe encore une fois loin derrière, comme le montre le graphe suivant.



La meilleure moyenne régionale (84%) est enregistrée en la matière dans la région du Pacifique. La moyenne mondiale est de 48%, moins bien que celle des régions les plus proches de nous (56% au Moyen-Orient, 51% en Afrique et 50% en Europe). La moyenne marocaine (34%) inférieure à toutes ces tendances est très proche de la moyenne de l'Amérique latine et nettement supérieure à la moyenne enregistrée en Amérique du Nord (12%).

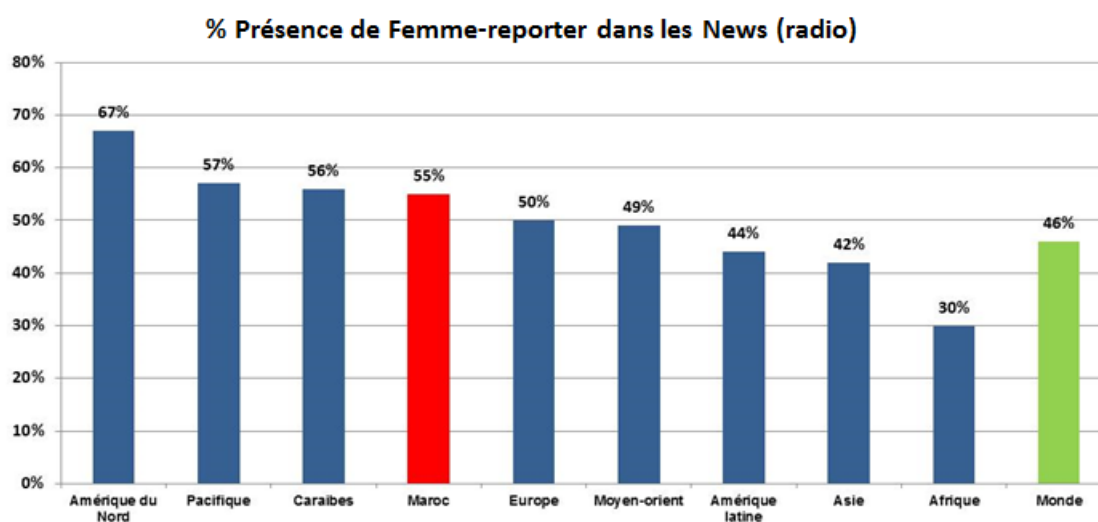
- Comparaison avec les moyennes nationales les plus proches :



Ainsi, par pays, le Maroc 34% est proche de Cuba et du Norvège. Il fait une moyenne inférieure à celle du Népal (43%), mais supérieure à celle du Danemark (30%) et de la suisse (28%).

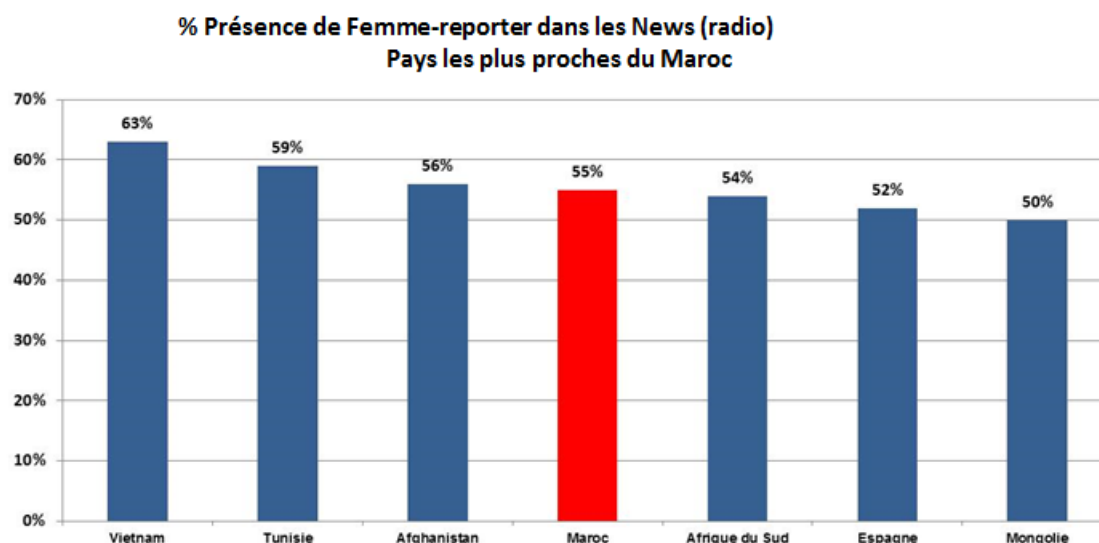
Présence des femmes-reporters de news radio :

- La comparaison avec les moyennes régionales et mondiale montre une très nette amélioration du positionnement national.



Le Maroc fait une moyenne de 55% qui est supérieure à la moyenne mondiale 46%, ou régionale (49% au moyen orient et 30% en Afrique). La moyenne nationale est proche de la moyenne du pacifique et des Caraïbes.

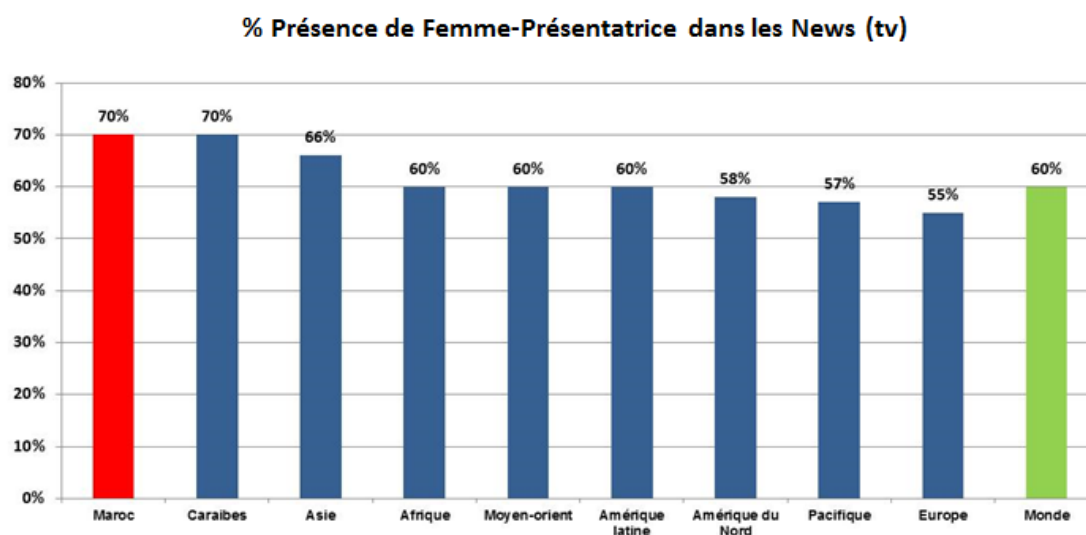
- Comparaison avec les moyennes nationales les plus proches :



Le Maroc fait une moyenne très proche de l'Afghanistan et de l'Afrique du Sud. Il fait moins bien que le Vietnam 63% et fait mieux que l'Espagne 52% et la Mongolie 50%.

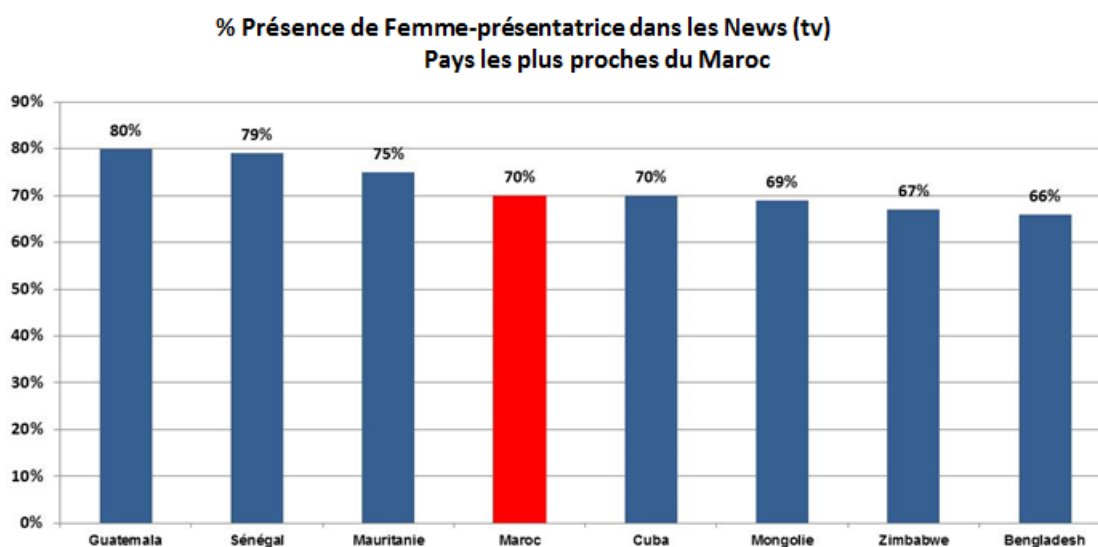
Présence des femmes présentatrices des journaux télévisés :

- Comparaison avec les moyennes régionales et mondiale :



Le Maroc se place en tête des tendances (mondiale et régionale), comme le montre le graphe, avec une moyenne de 70%. Les moyennes régionales (Caraïbes en tête avec 70% et Europe à la traîne avec 55%) et mondiales 60% (également score moyen oriental et africain).

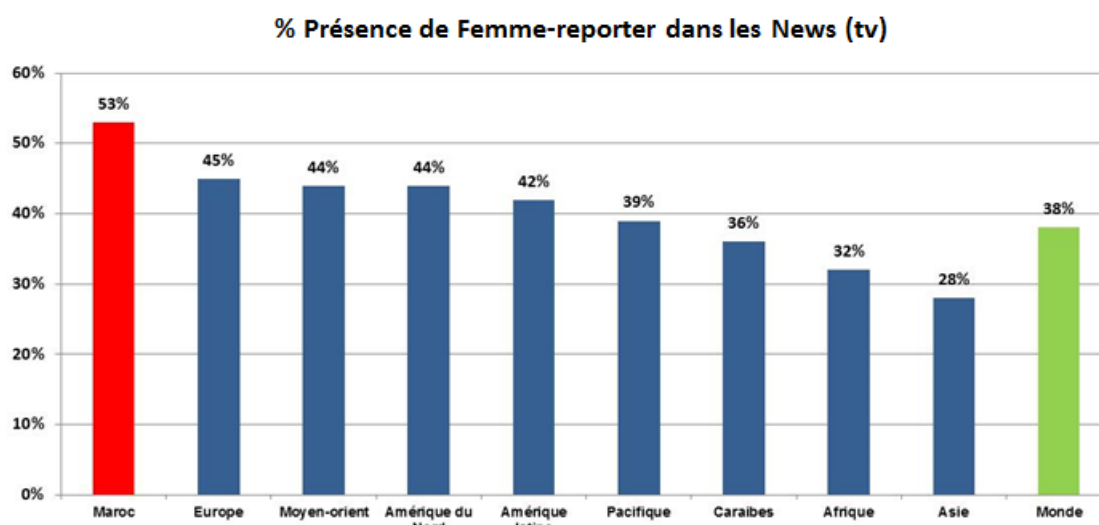
- Comparaison avec les moyennes nationales les plus proches :



Le Maroc fait une moyenne égale à celle de Cuba (70%). Les pays les plus proches en la matière sont la Mauritanie 75%, la Mongolie 69% et le Zimbabwe 67%.

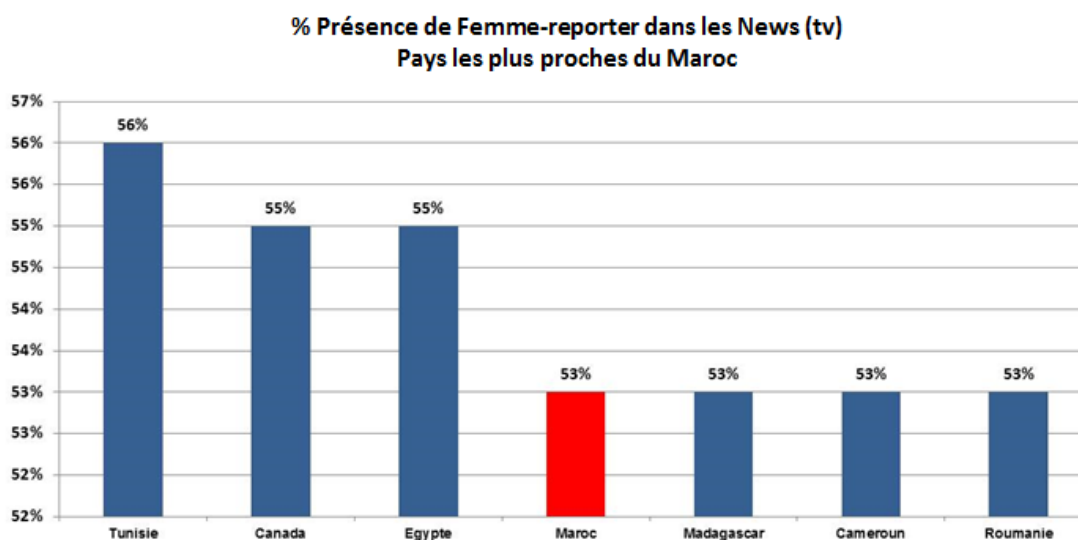
Présence des femmes reporters dans les news télévisés :

- Comparaison avec les moyennes régionales et mondiale :



Le Maroc (53%) se situe en tête des tendances mondiale (38%) et régionales (Europe en tête 45%, suivie du Moyen orient et Amérique du Nord 44%), ou de la moyenne africaine 32% devant l'Asie 28%.

- Comparaison avec les moyennes nationales les plus proches :



Par pays, le Maroc enregistre les mêmes résultats que Madagascar, le Cameroun et la Roumanie. Il est légèrement dépassé par l'Égypte, le Canada et la Tunisie.

DIMENSIONS SEXOSPECIFIQUES DES NOUVELLES

- **Centralité des femmes dans les nouvelles**

	Oui		Non		N
	N	%	N	%	
Politique et gouvernement	0	0%	38	100%	38
économie	2	6%	30	94%	32
Science et Santé	0	0%	14	100%	14
Sociale et juridique	9	14%	54	86%	63
Criminalité et violence	0	0%	25	100%	25
Célébrités, Arts, médias et sports	2	13%	14	87%	16
autre	0	0%	0	0%	0
Total	13	7%	175	93%	188

Les reportages qui font un focus central sur les femmes concernent le social juridique, les personnes célèbres et l'économie, avec des taux de 14%, 13% et 6% respectivement, soit 7% du corpus examiné.

- **Reportages mettant en lumière des problèmes concernant l'égalité ou l'inégalité entre les sexes :**

	Oui		Non	
	%	N	%	N
Les femmes politiques, femmes candidats aux élections ...	0%	0	0%	0
La paix, les négociations, les traités	0%	0	1%	2
Autres politique intérieure, le gouvernement, etc.	9%	2	4%	7
Les partenariats mondiaux	0%	0	1%	1
Politique internationale / étrangères, des Nations Unies, maintien de la paix	5%	1	14%	24
La défense nationale, les dépenses militaires, la sécurité intérieure, etc.	0%	0	1%	1
Autres reportages sur la politique (à préciser dans les commentaires)	0%	0	0%	0
Les politiques économiques, des stratégies, des modules, des indicateurs, des marchés boursiers, etc.	0%	0	10%	16
La crise économique, le renflouement de l'Etat des entreprises, des prises de contrôle et fusions d'entreprises, etc.	0%	0	0%	0
La pauvreté, le logement, la protection sociale, de l'aide, etc.	5%	1	2%	4
La participation des femmes dans les processus économiques	9%	2	0%	0
Emploi	0%	0	0%	0
Le travail informel, vente dans la rue, etc.	0%	0	0%	0
Autres questions de travail (grèves, les syndicats, etc.)	0%	0	1%	2
Économie, agriculture, droits fonciers ruraux	0%	0	2%	3
Problèmes des consommateurs, la protection des consommateurs, la fraude ...	0%	0	1%	1
Transport, le trafic, les routes ...	0%	0	2%	3
Autres histoires sur l'économie (préciser dans les commentaires)	0%	0	0%	0
Science, technologie, recherche, des découvertes ...	0%	0	2%	4
Médecine, santé, hygiène, sécurité, (pas EBOLA ou le VIH / sida)	0%	0	4%	6
Ebola, de traitement, la réponse ...	0%	0	0%	0
VIH et le SIDA, la politique, le traitement, etc.	0%	0	0%	0
D'autres épidémies, les virus, les contagions, la grippe, l'ESB, le SRAS	0%	0	0%	0
Le contrôle des naissances, la fécondité, la stérilisation, la résiliation ...	0%	0	0%	0
Le changement climatique, le réchauffement climatique	0%	0	1%	2
Environnement, la pollution, le tourisme	0%	0	1%	2
Autres histoires sur la science (préciser dans les commentaires)	0%	0	0%	0
Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), Post 2,015 ordre du jour, les objectifs de développement durable	5%	1	3%	5
Les relations familiales, les conflits inter-générationnelle, des parents	0%	0	0%	0

Droits de l'homme, les droits des femmes, droits des minorités	45%	10	2%	3
Religion, la culture, la tradition, les controverses ...	5%	1	2%	4
Migrations, des réfugiés, de la xénophobie, les conflits ethniques ...	0%	0	1%	1
Autres questions de développement, la durabilité, etc.	0%	0	1%	2
Éducation, garde des enfants, crèche, l'université, l'alphabétisation	0%	0	0%	0
Mouvements de femmes, activisme, démonstrations, etc.	9%	2	0%	0
Changement de relations entre les sexes (à l'extérieur)	0%	0	0%	0
Droit de la famille, code de la famille, droit de la propriété, à l'héritage ...	0%	0	0%	0
Système juridique, judiciaire, la législation en dehors de la famille	0%	0	2%	4
Catastrophes, les accidents, la famine, les inondations accident d'avion, etc.	5%	1	11%	19
Émeutes, des démonstrations, des troubles publics, etc.	0%	0	5%	9
Autres histoires sur sociale / juridique (préciser dans les commentaires)	5%	1	0%	0
Non-violent crime, la corruption, le vol, la drogue, la corruption	0%	0	3%	5
Violent crime, assassinat, d'enlèvement, d'agression, etc.	0%	0	2%	3
La violence de genre basée sur la culture, la famille, les relations inter-personnelles, féminicide, harcèlement, le viol, l'agression sexuelle, le trafic, les MGF ...	0%	0	0%	0
Sexe violence perpétrée par l'État	0%	0	0%	0
La maltraitance des enfants, la violence sexuelle contre les enfants, la négligence	0%	0	0%	0
Guerre, guerre civile, le terrorisme, la violence fondée sur autre Etat-	0%	0	10%	17
Autres criminalité / violence (préciser dans les commentaires)	0%	0	0%	0
Célébrité nouvelles, les naissances, les mariages, la royauté, etc.	0%	0	0%	0
Arts, spectacles, loisirs, cinéma, livres, danse	0%	0	1%	2
Les médias, (y compris Internet), la représentation des femmes / hommes	0%	0	0%	0
Les concours de beauté, les modèles, la mode, la chirurgie esthétique	0%	0	0%	0
Sport, événements, les joueurs, les installations, la formation, le financement	0%	0	8%	13
Autres nouvelles célébrités / arts / médias (préciser dans les commentaires)	0%	0	1%	1
Autre (utiliser uniquement en dernier recours et expliquer)	0%	0	0%	0
	100%		100%	

Si l'on extrait, les reportages qui mettent en évidence l'égalité ou l'inégalité entre les sexes, on voit clairement qu'ils se réfèrent principalement aux droits humains et droits des femmes et des minorités (45%) ou à la couverture des activités des militantes de la société civile.

	Oui	
	%	N
Autres politique intérieure, le gouvernement, etc.	9%	2
Politique internationale / étrangères, des Nations Unies, maintien de la paix	5%	1
La pauvreté, le logement, la protection sociale, de l'aide, etc.	5%	1
La participation des femmes dans les processus économiques	9%	2
Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), Post 2015 ordre du jour, les objectifs de développement durable	5%	1
Droits de l'homme, les droits des femmes, droits des minorités	45%	10
Religion, la culture, la tradition, les controverses ...	5%	1
Mouvement de femmes activisme, démonstrations, etc.	9%	2
Catastrophes, les accidents, la famine, les inondations accidents d'avion, etc.	5%	1
Autres histoires sur sociale / juridique (préciser dans les commentaires)	5%	1
les autres sujets identifiés par le GMMP	0%	0
	100%	

En revanche dans le top 10 de ceux qui n'y font pas référence on trouve les sujets et thèmes qui font la une de l'actualité quotidienne : politique internationale, et politique intérieure, guerre et conflits, catastrophes et accidents, sport et santé...

	Non	
	%	N
Autres politique intérieure, le gouvernement, etc.	4%	7
Politique internationale / étrangères, des Nations Unies, maintien de la paix	14%	24
Les politiques économiques, des stratégies, des modules, des indicateurs, des marchés boursiers, etc.	10%	16
Médecine, santé, hygiène, sécurité, (pas EBOLA ou le VIH / sida)	4%	6
Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), Post 2015 ordre du jour, les objectifs de développement durable	3%	5
Catastrophes, les accidents, la famine, les inondations, accident d'avion, etc.	11%	19
Émeutes, des démonstrations, des troubles publics, etc.	5%	9
Non-violent crime, la corruption, le vol, la drogue, la corruption	3%	5
Guerre, guerre civile, le terrorisme, la violence fondée sur autre Etat-	10%	17
Sport, événements, les joueurs, les installations, la formation, le financement	8%	13
	100%	

- **Combattre ou renforcer les stéréotypes ?**

	Combattre	Renforcer	Attitude neutre	indéfini	
	%	%	%	%	N
Politique et gouvernement	0%	76%	0%	24%	38
économie	3%	91%	0%	6%	32
Science et Santé	0%	100%	0%	0%	14
Social et juridique	10%	75%	0%	15%	63
Criminalité et violence	4%	88%	0%	8%	25
Célébrités, Arts, médias et sports	0%	94%	0%	6%	16
autre	0%	0%	0%	0%	0

Si l'on classe les reportages suivant qu'ils combattent les stéréotypes ou les renforcent ou qu'ils soient neutres ou non qualifiés à ce propos, on voit que les reportages plus ou moins sensibles au genre sont presque insignifiants. Lorsque c'est fait, le registre social et juridique est placé en premier mais avec à peine 10%, suivi accessoirement par le registre criminalité et violence, et économique, respectivement 3 et 4%.

- **Différence pour les dimensions du genre dans un reportage suivant le sexe du reporter :**

- Femmes sources de nouvelles trouvées dans les reportages couverts par les femmes :

Sexe du reporter	Femme	Homme
	%	%
femme	56%	44%
Homme	52%	48%

Suivant le sexe du reporter, les femmes sont plus visibles dans les reportages effectués par d'autres femmes (56%).

- Proportion de reportages couverts par des femmes qui donnent aux femmes une position centrale dans le reportage et ceux couverts par des hommes :

	Femme	homme
	%	%
Oui	24%	8%
Non	76%	92%
Total	100%	100%

Les femmes donnent plus souvent une position centrale aux femmes (24%) dans leurs reportages que les hommes (8%).

- Proportion des reportages couverts par des femmes qui soulignent des thèmes d'égalité ou d'inégalité des sexes et ceux couverts par des hommes :

	Femme			Homme		
	Oui	Non		Oui	Non	
	%	%	N	%	%	N
Autres politique intérieure, le gouvernement, etc.	0%	100%	1	29%	71%	7
Les partenariats mondiaux	0%	0%	0	0%	0%	0
Politique internationale / étrangères, des Nations Unies, maintien de la paix	0%	100%	2	0%	100%	2
La défense nationale, les dépenses militaires, la sécurité intérieure, etc.	0%	0%	0	0%	100%	1
Les politiques économiques, des stratégies, des modules, des indicateurs, des marchés boursiers, etc.	0%	0%	0	0%	100%	5
La pauvreté, le logement, la protection sociale, de l'aide, etc.	0%	100%	2	0%	0%	0
La participation des femmes dans les processus économiques	100%	0%	1	100%	0%	1
Autres questions de travail (grèves, les syndicats, etc.)	0%	0%	0	0%	100%	2
Transport, le trafic, les routes ...	0%	100%	1	0%	0%	0
Science, technologie, recherche, des découvertes ...	0%	0%	0	0%	100%	1
Médecine, santé, hygiène, sécurité, (pas EBOLA ou le VIH / sida)	0%	100%	2	0%	100%	3
Le changement climatique, le réchauffement climatique	0%	100%	1	0%	0%	0
Environnement, la pollution, le tourisme	0%	0%	0	0%	100%	1
Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), Post 2,015 ordre du jour, les objectifs de développement durable	50%	50%	2	0%	100%	1

Droits de l'homme, les droits des femmes, droits des minorités sexuelles, les droits des minorités religieuses, etc.	100%	0%	5	33%	67%	3
Religion, la culture, la tradition, les controverses ...	100%	0%	1	0%	100%	3
Autres questions de développement, la durabilité, etc.	0%	100%	1	0%	0%	0
Mouvement des femmes, activisme, démonstrations, etc.	100%	0%	2	0%	0%	0
Système juridique, judiciaire, la législation en dehors de la famille	0%	0%	0	0%	100%	2
Catastrophes, les accidents, la famine, les inondations, accident d'avion, etc.	0%	100%	2	0%	100%	3
Émeutes, des démonstrations, des troubles publics, etc.	0%	100%	1	0%	100%	2
Autres histoires sur social / juridique (préciser dans les commentaires)	100%	0%	1	0%	0%	0
Non-violent crime, la corruption, le vol, la drogue, la corruption	0%	0%	0	0%	100%	3
Violent crime, assassinat, d'enlèvement, d'agression, etc.	0%	0%	0	0%	100%	1
Guerre, guerre civile, le terrorisme, la violence fondée sur autre Etat-	0%	100%	1	0%	100%	4
Arts, spectacles, loisirs, cinéma, livres, danse	0%	100%	1	0%	0%	0
Sport, événements, les joueurs, les installations, la formation, le financement	0%	100%	2	0%	100%	3
Autres nouvelles célébrités / arts / médias (préciser dans les commentaires)	0%	0%	0	0%	100%	1

Pour ce qui est de la différence entre la proportion des reportages couverts par des femmes soulignant des thèmes d'égalité ou d'inégalité des sexes et ceux couverts par des hommes, on note que celle-ci est plus importante quand il s'agit de femmes. Les hommes n'évoquent ces questions que quand la thématique est elle-même au centre du reportage à l'occasion d'un reportage sur les droits humains ou pour la couverture des affaires gouvernementales (le gouvernement ayant adopté un plan gouvernemental pour l'égalité et une femme ministre étant à la tête du département ministériel concerné par l'égalité homme -femme).

- Proportion des reportages couverts par des femmes qui défient clairement les stéréotypes des sexes et ceux couverts par des hommes :

Si l'on examine les reportages qui remettent ou consacrent des stéréotypes suivant le sexe du reporter et le thème :

	Femme						homme			
	Pour		contre		Indéfini		Pour		Contre	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Politique et gouvernement	0%	0	67%	2	33%	1	0%	0	100%	10
économie	0%	0	100%	4	0%	0	13%	1	87%	7
Science et Santé	0%	0	100%	3	0%	0	0%	0	100%	5
Social et juridique	33%	5	60%	9	7%	1	7%	1	93%	13
Criminalité et violence	0%	0	100%	1	0%	0	13%	1	87%	7
Célébrités, Arts, médias et sports	0%	0	100%	3	0%	0	0%	0	100%	4
autre	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0

On remarque que, les reportages qui challengent les stéréotypes, quand le reporter est de sexe féminin sont dans la catégorie social et juridique, seulement 33% contre 7% pour les reportages effectués par des hommes dans la même catégorie.

Pour ce qui est des reportages couverts par des hommes et qui défient les stéréotypes ils se situent dans les thèmes économie et criminalité et violence (13% chacun).

GENRE ET PRATIQUES JOURNALISTIQUES

- **Un reportage datant du 25 mars 2015 qui constitue un exemple de stéréotype**

Il s'agit d'un reportage radio à propos d'une manifestation organisée par une association féminine en collaboration avec le magazine féminin arabe pour rendre hommage à des femmes marocaines qui ont surmonté de grands défis et sacrifices pour leurs enfants.

Ce reportage a des sources uniquement féminines consacrant l'idée que le soin aux enfants est une affaire de femmes. Le reportage :

- Ne précise pas quels sont ces sacrifices ;
- Ne donne pas de détails sur la nature des défis relevés par ces femmes ;
- Ne montre pas leur rapport avec d'autres rôles sur les plans professionnel et social ;
- Ne fait de référence au statut de femmes en tant que personnes, sujet de droits, indépendamment de leur rôle de mères ;

L'auditeur/auditrice ne dispose pas d'éléments pour apprécier la vraie valeur de la réussite de ces mamans autrement que par leur rôle traditionnel de mères.

Le reportage véhicule plutôt la vision de la « super femme » identifiée à celle qui ne vit que pour/ par les autres et valorisée exclusivement en tant que tel.

- **Un reportage datant du 25 mars 2015 où le journaliste a raté l'occasion de donner un point de vue tenant compte de la problématique homme-femme :**

Un article de presse écrite, en arabe, portant le titre : un an et demi de prison ferme pour un mari qui a physiquement violenté sa femme (agression à l'arme blanche). L'article n'a pas saisi l'occasion pour replacer le sujet dans le contexte général de la violence fondée sur le genre et l'extraire ainsi du traitement normal d'un « fait divers ». Et, ce, d'autant plus qu'une enquête (alarmante) de prévalence de la VFG a été réalisé par un organisme officiel (voir partie contexte national), qu'un projet de loi sur la violence à l'égard des femmes est dans le circuit institutionnel et que cette problématique mobilise des réseaux d'ONG très actives. Le/la journaliste dispose normalement de suffisamment de données, d'abord pour définir la VFG et contribuer à la sensibilisation sur ses causes et effets et informer sur des aspects relatifs à la protection, aux recours possibles, à la lutte contre l'impunité...

- **Un reportage datant du 25 mars 2015 qui combat les stéréotypes :**

Un article dans la presse écrite arabophone, qui revient en détail sur le parcours d'une célébrité marocaine féminine, athlète sportive et qui a exercé les fonctions de ministres, première athlète femme arabe et musulmane à recevoir une médaille d'or aux jeux olympiques, actuellement membre du CIO. Le titre de l'article je **ne dois rien à la chance dans ma carrière !**

CAS D'ÉTUDE DE BONNE PRATIQUE

Le titre : Quatre institutions constitutionnelles se mobilisent pour l'égalité et la parité sous les thèmes : « L'égalité et la parité au cœur des travaux des institutions constitutionnelles nationales »

Une description brève : organisation conjointe à Rabat d'un séminaire regroupant le Conseil économique, social et environnemental (CESE), le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), le Médiateur du Royaume (MR) et la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA), dont les présidents respectifs, MM Nizar Baraka, Driss El Yazami et Abdelaziz Benzakour et Mme Amina Lemrini ont décliné publiquement et ensemble leurs vision et définition de l'égalité et de la parité.

Le contexte : Sur fond de célébration du 8 mars dans le contexte plus large de Beijing +20, et du débat public autour de la mise en place de « l'Autorité pour la parité et lutte contre toutes les formes de discrimination », prévue par la constitution.

L'objectif : communiquer autour des actions (convergentes) entreprises par les quatre institutions dans le cadre d'un positionnement clair, en termes de vision stratégique, puisée dans l'esprit et la lettre de la constitution de 2011 en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes.

La couverture : Cette activité a été bien relayée, le jour même du 25 mars, par les médias audiovisuels et la presse électronique (le lendemain par la presse écrite). Le panel des intervenants était formé de trois hommes et trois femmes, les représentants des médias invités ainsi que le public étaient également des deux sexes. La date a coïncidé avec celle de la journée d'observation du GMMP, inconnue au moment de la décision d'organisation de ladite activité. Le fait que la question des droits des femmes était traitée par des hommes et des femmes dans un ton critique, valorisant les acquis et mettant en exergues les déficits a trouvé écho dans les couvertures tout comme l'engagement future exprimé par les responsables des 4 institutions par le biais des chantiers annoncés en vue de l'effectivité des droits fondamentaux des femmes.

Le titre : « Convention : Haro sur la violence faite aux femmes dans les bus »

Une description brève : Article d'analyse du journal « Le Matin » qui rapporte l'information relative à la signature d'une convention de partenariat entre une association qui œuvre pour la protection des droits des femmes et une société de transport urbain dans le but d'améliorer la sécurité des femmes dans les bus.

Le contexte : Violence de genre dus à des raisons culturelles

L'objectif : Analyse d'actualité : événements Vs problèmes

La couverture : L'article replace l'événement dans son contexte en démontrant que les femmes sont confrontées à des actes de violence de toutes formes dans les transports publics : agressions, vols, attouchements, intimidation.... L'article use de termes neutres qui véhiculent des chiffres et des constats. L'image choisie occupe un peu moins du quart de l'article mais n'en reflète pas le contenu.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Si on synthétise l'ensemble des résultats relatifs à la présence des femmes dans les News, le Maroc, légèrement à la traîne en matière de présence générale des femmes, affiche un score meilleur quant à la présence des femmes en tant que professionnelles.

Synthèse et Classement	Pourcentage	Rang du Maroc	Nombre de pays classés
Présence des femmes dans les News (Presse, Tv et Radio)	20%	80	115
Présence de Femme-Journaliste dans les News (Presse)	22%	87	113
Présence de Femme-Présentatrice dans les News (Radio)	34%	60	97
Présence de Femme-Reporter dans les News (Radio)	55%	32	85
Présence de Femme-Présentatrice dans les News (Tv)	70%	30	100
Présence de Femme-Reporter dans les News (Tv)	53%	17	102

Cette conclusion est corroborée par les données du Ministère de la Communication⁴⁰ relatives aux journalistes disposant d'une carte de presse synthétisées dans ce graphe:

⁴⁰Ministère de la Communication, Carte de presse, Statistiques relatives à la carte de presse des journalistes pour l'année 2015. Juillet 2015. www.mincom.gov.ma

	Femmes		Hommes		Total
	nombre	%	nombre	%	
Presse écrite	253	29%	630	71%	883
Presse électronique	19	19%	79	81%	98
Audiovisuel	265	33%	544	67%	809
Radios privées	61	39%	97	61%	158
Presse d'agence	63	35%	119	65%	182
Société de production	8	20%	31	80%	39
Journalistes free lance	22	20%	88	80%	110
Total	688	30%	1588	70%	2279

Il ressort effectivement du tableau ci-dessus que les femmes représentent 30% des professionnels du secteur, détenteur d'une carte de presse officielle. Cette proportion monte à 33% dans le secteur audiovisuel (l'ensemble des télévisions -publiques et privée- et les radios publiques) et à 38% dans les radios privées.

Les femmes investissent moins beaucoup moins la presse électronique 19%. Les femmes photographes ne représentent qu'une seule sur 60 hommes et aucune femme n'est caricaturiste (un caricaturiste homme).

Cet accès, plus ou moins timide, des femmes aux fonctions de journalistes est assez surprenant quand on se réfère aux données de l'institut public de formation au journalisme (Institut Supérieur de d'Information et de Communication - ISIC), comme le montre le tableau suivant :

Répartition des étudiants inscrits à l'ISIC

Nombre d'inscrits	2014-2015		2015-2016	
	N	%	N	%
Masculin	72	35%	99	36%
Féminin	135	65%	179	64%
Total	207		278	

La répartition des étudiants, en années de formation, ou en total effectifs, permet, en effet, de constater que les filles sont plus nombreuses à se former au métier de journaliste et moins à y accéder dans la vraie vie. Ces chiffres marquent une progression, puisque les jeunes filles représentaient, en 2010-2011, 60% des étudiants de l'ISIC (110 sur un total de 182), contre 40% de garçons (72 étudiants).

Recommandations pour l'après-2015 : Un plan quinquennal

Que peut-on faire au cours des cinq prochaines années pour avancer l'égalité des sexes de façon significative dans et à travers les médias ?

Les recommandations qui vont suivre sont une synthèse de ce qui a été proposé et largement validé à l'occasion d'une étude réalisée sur la question dans le cadre de réseaux régionaux des autorités de régulation, et en particulier à l'occasion d'un séminaire international de partage des résultats de l'étude réalisée par le régulateur marocain (HACA) sur la représentation des femmes dans les médias audiovisuels en 2014.

Rôle des principaux acteurs

1. Les pouvoirs publics :

- Agir sur la loi qui doit établir de manière claire et précise le droit à la non discrimination fondée sur le sexe. Cette interdiction doit être inscrite dans les cadres légaux qui régissent les secteurs médiatiques, ainsi que dans les missions des régulateurs qui devraient être autorisés à recevoir des plaintes de la société civile, et être également déclinée dans les cahiers de charges des diffuseurs publics et privés autant en garantie de ce droit.

2. Les médias, publics et privés

- Tout en défendant / exerçant leur indépendance et liberté éditoriale, fondement d'une société démocratique, les médias doivent respecter, protéger et promouvoir le principe de l'égalité dont la valeur normative et éthique est indissociable du principe de liberté. Dans ce cadre ils devraient :
- Avoir dans leurs cahiers des charges des dispositions explicites relatives à la promotion de l'égalité ;
- Institutionnaliser l'approche genre (*mainstreaming*) au niveau de leur gouvernance interne, et dans leur différentes activités (programmation, production de contenus,...) en veillant à son effectivité par la mise en place de stratégies volontariste, avec mécanismes adaptés et actions structurantes inscrites dans la durée, ressources humaines sensibilisées et formées (femmes et hommes) dotées de moyens financiers conséquents, avec suivi et évaluation périodiques ;
- Se doter de dispositifs méthodologiques leur permettant, d'une part, de détecter les stéréotypes et de les combattre et, d'autre part, de concevoir et véhiculer des messages de promotion de la culture de l'égalité et d'instaurer de bonnes pratiques à partager ;
- Constituer des bases de données de femmes expertes dans l'ensemble des domaines, et tout particulièrement dans ceux que les femmes ont des difficultés à investir, ou où elles sont moins visibles.

3. Les régulateurs

- Avoir parmi leurs missions, celle de veiller au respect, par les opérateurs, des dispositions citées ;
- Intégrer dans leurs propres statuts, règlements intérieurs, mécanismes de gouvernance l'engagement et les outils nécessaires à la mise en œuvre effective de l'approche genre ;
- Prendre en considération l'intégration de l'approche genre comme indicateur dans le traitement des demandes de licences ;
- Accompagner les opérateurs en partageant les outils *genderisés* de monitoring et par la sensibilisation et la mise en commun des bonnes pratiques.
- Élaborer des rapports périodiques sur l'état de l'égalité dans et à travers les médias sur la base d'indicateurs partagés ;
- Réaliser des études sur la base des données générées par les systèmes de monitoring concernant les programmes d'information, de divertissement, les fictions ainsi que la communication commerciale.

4. Les producteurs et les annonceurs et autres professionnels

- Adopter des chartes de déontologie intégrant le principe de non discrimination et mettre en place des mécanismes de suivi de mise en œuvre et d'application.

5. Les organisations de la société civile :

- Faire le plaidoyer nécessaire auprès des institutions (gouvernement, parlement, collectivités territoriales...) en faveur de politiques publiques égalitaires notamment dans le domaine des médias (cadre juridique et réglementaire régissant les médias...).
- Constituer une force de vigilance et d'alerte des médias, tous secteurs confondus.
- Partager leur expertise et savoir-faire avec les médias.

6. Les citoyens

- Les citoyens et citoyennes peuvent également alerter et interpeller les diffuseurs et professionnels du secteur autant que les régulateurs des médias et de la publicité. Ils peuvent également saisir toute occasion où ils sont interpellés par les médias de proximité, pour porter la cause des femmes.

7. Le système éducatif

- Intégrer l'éducation aux médias aux curricula avec une composante relative au renforcement des compétences des enfants et des jeunes pour leur permettre de développer un esprit critique face aux contenus médiatiques et de la capacité de déconstruction des messages (clichés, contenus sexistes, violents...).



CINQ DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES :

1. Redéfinition du **cadre conceptuel** par un changement de paradigme : passer du cadre classique « amélioration de l'image des femmes » à une vision – approche Genre/Droits « combattre les stéréotypes sexistes et promouvoir culture de l'égalité entre les **femmes et les hommes** » ;
2. Mise en place de cadres, juridique et réglementaire, adaptés à l'ensemble des métiers, directement ou indirectement, liés aux medias, qui consacrent la liberté et l'égalité en tant que principe ayant la même valeur normative et éthique.
3. Formation initiale et continue des professionnels des medias avec intégration de la vision-approche Genre/Droits comme composante transversale ;
4. Éducation aux médias par le biais des medias eux-mêmes et de l'école (partenariats) intégrant le développement de l'esprit critique et des compétences de repérage et déconstruction des stéréotypes sexistes et des messages discriminants et de violence ;
5. Partenariats informatifs et productifs, institutionnels, professionnels et académiques au niveau national, régional et international.



Annexes

Annexe 1. Méthodologie

En fonction de sa densité médiatique, chaque pays participant s'est vu attribuer un nombre précis de reportages à suivre dans la presse écrite, la radio, la télévision, l'Internet, et Twitter. Ceci a été fait afin de s'assurer que les résultats internationaux représentent la distribution des médias d'information à travers le monde, tout en respectant la nécessité d'équilibrer les résultats entre les petits et les grands pays. Le Nombre et le choix des médias suivis dans chaque pays reflètent la densité et la diversité (auditoire, propriété, langue) des médias dans chaque pays.

Des efforts ont été faits afin de garantir la compréhension et l'application uniforme de la méthodologie était pratiquée partout dans le monde. Des instructions claires ont été fournies pour le codage. Certains coordonateurs régionaux et nationaux ont bénéficié d'une formation individuelle ou virtuelle, tandis que d'autres, et la grande majorité des bénévoles à travers le monde, se sont formés eux-mêmes grâce à des didacticiels fournis sur Internet. Dans une région, les coordonateurs nationaux ont été formés par le coordonateur régional via une téléconférence. Dans certains pays, les coordonateurs nationaux ont formé des groupes de volontaires.

Dans chaque pays, les moniteurs ont codé dans leur intégralité les reportages télévisuels et radiophoniques les plus importants de la journée. Pour les journaux, 12 à 14 articles apparaissant dans les principales pages d'actualité (celles qui sont consacrées aux nouvelles nationales, internationales et, dans certains cas, régionales) ont été codées. Les équipes nationales pourraient opter pour le monitoring des nouvelles en ligne et sur Twitter sur la base de l'importance que revêtent ces canaux comme source d'information pour les consommateurs locaux.

Les recherches quantitatives ont permis de recueillir des statistiques sur les thèmes des nouvelles, les femmes et les hommes dans les nouvelles, le type de reportages dans lesquels ils apparaissent et leur fonction. L'organisation Media Monitoring Africa (MMA), en Afrique du Sud, était chargée de la gestion et du traitement des données surveillées.

Dans une analyse plus approfondie et plus nuancée des reportages sélectionnés, les moyens, les thèmes et les tendances en matière de problématique hommes-femmes ont été examinés. Cette analyse qualitative a pris en compte le rôle de la langue, des présentations visuelles et de l'angle adopté pour bâtir, renforcer ou combattre les stéréotypes sexistes.

Vous trouverez une discussion détaillée sur la méthodologie, notamment des considérations sur la fiabilité, la précision et les limites, dans le rapport mondial intitulé « *Qui figure dans les nouvelles ? Projet mondial de monitoring des médias* » (2015)

Annexe 2. Actualité détaillée

Les titres développés le 25 mars 2015 dans les supports traités

(Classés par support, par ordre chronologique des éditions, et de leur ordonnancement dans les pages d'actualité)

1. Actualité télévisée traitée dans les éditions examinées des chaînes TV retenues :

- **MEDI1 TV – Edition : 20H46**

Nombre de présentatrices JT	Nombre de présentateurs JT
1	1

- Quatre institutions constitutionnelles se mobilisent pour l'égalité et la parité.
- Forum du Centre Brookings Doha 2015.
- Maroc : le marché interbancaire participatif en cours de préparation (Wali de la BAM).
- Tanger, Maroc : 5ème Colloque des Notariats de la Méditerranée, 25-27 mars 2015.
- La situation en Libye.
- Les dernières informations sur l'Airbus A320 qui s'est écrasé dans les Alpes-de-Haute-Provence.
- Yémen : le ministre des Affaires étrangères réclame une intervention militaire arabe "urgente".
- Reportage : l'Institut royal de la culture amazighe.
- La situation en Libye.

• **TV 2M - Edition : 21H00**

Nombre de présentatrices JT	Nombre de présentateurs JT
0	1

- Catastrophes (les fortes pluies ont provoqué des incendies entre Marrakech et Taroudant).
- L'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Kenitra organise, le 25-26-27 Mars 2015, la troisième édition du Colloque International sur la Sécurité des Systèmes d'information.
- Crash d'un A320 allemand dans les Alpes, sans doute 150 morts.
- Une situation explosive au Yémen.
- Forum social mondial de Tunis : succès de la marche internationale de solidarité contre le terrorisme
- Autopromotion Emission 'Moubachara Maakom'.
- M. Mezouar s'entretient à Londres avec son homologue britannique.
- Maroc-UE: Droits de l'Homme: Bruxelles « impressionnée » par les réformes Rabat.
- M. Benkirane s'entretient avec le Vice-Premier ministre des Affaires Sociales et de l'Emploi néerlandais.
- Projet de loi organique concernant la régionalisation.
- Quatre institutions constitutionnelles se mobilisent pour l'égalité et la parité
- Une étude sur les sources de bonheur chez les Marocains
- Catastrophes (les fortes pluies ont provoqué des incendies entre Marrakech et Taroudant).
- L'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Kenitra organise, le 25-26-27 Mars 2015, la troisième édition du Colloque International sur la Sécurité des Systèmes d'information.
- Crash d'un A320 allemand dans les Alpes, sans doute 150 morts.
- Une situation explosive au Yémen.
- Forum social mondial de Tunis : Succès de la marche internationale de solidarité contre le terrorisme
- M. Mezouar s'entretient à Londres avec son homologue britannique.
- Maroc-UE: Droits de l'Homme: Bruxelles « impressionnée » par les réformes Rabat.

- M. Benkirane s'entretient avec le Vice-Premier ministre des Affaires Sociales et de l'Emploi néerlandais.
- Projet de loi organique concernant la régionalisation.
- Quatre institutions constitutionnelles se mobilisent pour l'égalité et la parité.
- Une étude sur les sources de bonheur chez les Marocains

• **TV AL AOULA – Edition : 20H30**

Nombre de présentatrices JT	Nombre de présentateurs JT
1	0

- Relations internationales.
- Crash de l'avion allemand en France : S.M. le Roi adresse un message de condoléances à la famille de feu Mohamed Tehrioui, une des victimes.
- 42e édition du Trophée Hassan II et 21e édition de la Coupe Lalla Meryem de Golf.
- M. Benkirane s'entretient avec le Vice-Premier ministre des Affaires Sociales et de l'Emploi néerlandais.
- M. Mezouar s'entretient à Londres avec son homologue britannique.
- Maroc-UE: Droits de l'Homme: Bruxelles « impressionnée » par les réformes Rabat.
- Rencontre : Med ports tient sa troisième édition à Casablanca les 25 et 26 mars.
- Des promoteurs touristiques britanniques en quête d'opportunités d'investissement et de coopération dans le secteur du tourisme au Maroc.
- Journée nationale de la société civile.
- Les chutes de neiges au Maroc.
- L'ancienne médina de salé : travaux de réhabilitation.
- L'organisation des Nations unies suit avec « préoccupation » la recrudescence des violences en Libye, a déclaré, mercredi soir à Skhirate, le représentant spécial du secrétaire général de l'Onu pour la Libye, l'Espagnol Bernardino Leon.
- La situation sécuritaire en Libye.
- Marche contre le terrorisme à Tunis.
- Une situation explosive au Yémen.

- Les dernières informations sur l'Airbus A320 qui s'est écrasé dans les Alpes-de-Haute-Provence.
- Barack Obama envisage de réévaluer le dossier israélo-palestinien.
- USFP : séance d'ouverture du IIIème Congrès provincial de Kelaat Sraghna. Placé sous le thème « Les Ittihadis pour une lutte continue en vue d'un développement global et d'une participation politique effective ».
- Chambre des représentants : vers une loi protégeant les volontaires participant aux recherches biomédicales.
- Commission de contrôle des finances publiques : Bilan du programme génie.
- HCP: Les résultats collectés dans le cadre du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-2014).
- Certification OHSAS 18001 de l'aéroport Fès Sais).
- Quatre institutions constitutionnelles se mobilisent pour l'égalité et la parité.
- Changement d'heure : Passage à l'heure d'été dimanche 29 mars 2015.

• **TV TAMAZIGHT – Edition : 20H04**

Nombre de présentatrices JT	Nombre de présentateurs JT
1	0

- Catastrophe : Crash de l'avion allemand en France.
- Crash d'un A320 allemand dans les Alpes, sans doute 150 morts
- Crash de l'avion allemand en France : S.M. le Roi adresse un message de condoléances à la famille de feu Mohamed Tehrioui, une des victimes.
- 63ème Congrès mondial des Femmes Chefs d'Entreprises FCEM Bahrain.
- Mounia Daoui : Marocaine réussie dans le domaine de la coiffure et de la cosmétologie.
- Conflit libyen : Bernardino Leon au Maroc pour poursuivre sa médiation.
- Relations internationales.
- Les arrestations judiciaires.
- Souss-Massa-Drâa : 10 barrages remplis à hauteur de 85,5 %.
- Lancement du programme d'accompagnement pour la valorisation durable de ksars et kasbahs au Maroc %.

- 
- L'actualité du sport.
 - La Journée mondiale de la poésie.
 - Forum international pour l'exposition de l'art.

2. Actualité radiophonique traitée dans les éditions examinées des stations radio retenues :

- **Radio Atlantic – Edition : 8H00**

Nombre de présentatrices JT	Nombre de présentateurs JT
0	1

- Bank Al Maghrib : taux d'intérêt et taux d'inflation
- L'investissement en capital au Maroc : perspectives et performance
- Arrêt de personnes en possession de drogue
- Crash de l'avion A320 de la compagnie Germanwings entre Barcelonnette et Digne (Alpes-de-Haute-Provence)

- **Radio ASWAT - Edition : 13H17**

Nombre de présentatrices JT	Nombre de présentateurs JT
0	1

- Fermeture des routes à cause d'importantes chutes de pluies.
- Le Roi Mohammed VI a exprimé sa solidarité à François Hollande et Angela MERKEL suite au crash aérien.
- L'USFP réitère sa position ferme contre le terrorisme et les terroristes.
- Forum Azahrae : un hommage aux mamans.
- Un policier tué et un autre blessé par un car à Casablanca
- Poursuite des attaques de Daech en Libye.
- La Russie a mis en garde les Etats Unis et à propos de la Corée du sud.
- Une étude a été faite par le bureau d'études IPSOS portant sur les principaux indicateurs du bonheur pour les marocains.

- **Radio Casa FM - Edition : 20H00**

Nombre de présentatrices JT	Nombre de présentateurs JT
1	1

- Message de félicitations de S.M. le Roi au Sultan Qabous d'Oman, de retour à son pays après la fin du traitement médical qu'il a reçu en Allemagne.
- Crash de l'avion A320 de la compagnie Germanwings entre Barcelonnette et Digne (Alpes-de-Haute-Provence) : un couple marocain victime
- Droits de l'Homme : la commission européenne relève que le Maroc a fait des progrès significatifs
- Recensement général au Maroc
- Tanger : Décès d'une femme suite à une négligence médicale
- Réhabilitation de la zone industrielle de Khouribga
- Guerre de Yemen
- Guerre en Irak
- Guerre en libye
- Crash de l'avion A320 de la compagnie Germanwings entre Barcelonnette et Digne (Alpes-de-Haute-Provence)

- **Radio Médi1 - Edition : 12H00**

Nombre de présentatrices JT	Nombre de présentateurs JT
0	1

- Le crash de l'avion airbus A320 de germanwings
- La guerre au Yémen: les houthis avancent sur Aden, le président Hadi exhorte l'ONU à faire stopper l'avancement des miliciens houthis.
- Sérieuses tensions entre Barak Obama et Netanyahu.
- Obama ralentit le rythme de retrait des troupes américaines en Afghanistan
- Les pourparlers inter-libyens de Skhirat: l'ONU met de nouvelles propositions sur la table
- Daech revendique un attentat suicide en Libye.
- Championnat national: RCA Casablanca contre HUSA d'Agadir.
- Championnat d'Algérie: CHLEF contre WIFAK STIF.

- **Radio Nationale - Edition : 20H00**

Nombre de présentatrices JT	Nombre de présentateurs JT
1	0

- Egalité et parité : rencontre de communication de quatre institutions constitutionnelles
- 1er congrès international de l'ingénierie électronique et des NTIC. MARRAKECH
- Chambre des députés : bilan du programme 'Génie'
- HCP : présentation des premiers résultats du recensement
- Fermeture des routes à cause d'importantes chutes de pluies
- Direction de la météorologie : prévision climatique
- Les pourparlers politiques inter-libyens
- L'avancement des Houthis au Yémen
- Le premier ministre palestinien en visite à Gaza
- La poursuite des conflits en Syrie
- Soirée de poésie Amazighe à l'occasion de la Journée mondiale de la poésie
- Championnat national
- Championnat arabe de handball dames à Agadir
- Un projet de loi du gouvernement allemand prévoit jusqu'à trois ans de prison pour les sportifs coupables de dopage
- Transfert NEYMAR : L'ancien et l'actuel président du FC Barcelone risquent tout simplement d'aller en prison

- **Radio Plus Casablanca – Edition :12H00**

Nombre de présentatrices JT	Nombre de présentateurs JT
0	1

- Bank Al-Maghrib relève les prévisions de la croissance à 5%
- Arrêtation de trois narcotrafiquants et une importante quantité de résine de cannabis.
- Le ministre des affaires étrangères et de la coopération s'entretient à Londres avec son homologue britannique.
- Augmentation de la superficie forestière au Maroc.
- La 8 ème édition des assises de l'agriculture à Meknès.
- Le débat sur la question de l'avortement au Maroc.
- Sérieuses tensions entre Barak Obama et Netanyahu.
- Daech revendique un attentat suicide en Libye (Benghazi).
- Yémen: incertitude sur le sort du président Hadi.
- Une étude a été faite par le bureau d'études IPSOS portant sur les principaux indicateurs du bonheur pour les marocains.

3. Les titres à la Une de la presse écrite quotidienne traitée :

- **Le Matin :**

L'Union européenne lance une consultation sur l'avenir de ses relations avec les pays voisins. Rupert Joy, ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne (UE) au Maroc, indique que si le Maroc souhaite aller plus loin dans le rapprochement avec l'UE, ou inclure de nouveaux domaines dans leur partenariat, celle-ci y répondrait favorablement.

Le Médiateur du Royaume, Abdelaziz Benzakour, a indiqué lundi que les questions administratives arrivaient en tête des plaintes et doléances parvenues à l'Institution du Médiateur du Royaume entre 2004 et 2013, suivies des affaires à caractère immobilier. L'Institution du Médiateur du Royaume a reçu au cours de cette période 104.354 plaintes, dont 75 pc ne relèvent pas de ses prérogatives, a-t-il précisé lors d'une journée d'étude.

- **L'Opinion :**

Le fraîchement créé BCIJ démarre ses activités avec un joli coup de filet: 13 Da'echiens arrêtés et tout un arsenal saisi. Ils sont 13, âgés entre 19 et 37 ans, se font appeler les "Descendants de Youssef Ibn Tachfine" et ont présenté leur allégeance au terroriste en chef de Daech, ce qui leur a fait croire qu'ils étaient en droit de rebaptiser le Maroc "Gouvernorat de l'Etat islamique dans le Maghreb Extrême". Mais ces hallucinés n'avaient pas l'intention de s'arrêter là. Ils se sont procurés des armes de poing, en provenance d'Espagne, via le préside occupé de Mellilia, et planifiaient de s'en prendre à des personnalités marocaines politiques, militaires et civiles. Heureusement pour les Marocains, ces tristes individus étaient repérés et surveillés par la DGST depuis plus de cinq mois. Le 22 mars, des éléments des forces d'intervention du nouveau Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ) ont lancé des opérations simultanées dans neuf villes du Royaume pour les prendre tous d'un seul coup de filet.

Camps de Tindouf: La "Tribune de Genève" dévoile le détournement de l'aide par le polsario. Le sérieux quotidien suisse "Tribune de Genève" s'est fait l'écho, lundi, du rapport européen sur les "détournements organisés" de l'aide humanitaire destinée aux populations des camps de Tindouf, affirmant que "le volume des marchandises détournées ne laisse aucune place au doute". "Les responsables sont ceux qui ont la haute main sur la gestion des camps", indique le journal dans un article intitulé "Le rapport qui dénonce les combines du polsario", reproduit par son confrère "24Heures". Le correspondant du quotidien auprès du siège européen de l'ONU à Genève se base sur les conclusions de l'Office européen de lutte anti-fraude (OLAF) ainsi que sur un témoignage de l'avocat bruxellois en charge du dossier, Stéphane Rodrigues.

- **Al Massae :**

Le duel entre Laenser et Moubdii reporte la succession d'Ouzzine à l'après-élections. Des sources partisans de la majorité ont révélé que le remplacement de Mohamed Ouzzine, l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports limogé après le scandale de la pelouse du Complexe Moulay Abdellah, par un autre ministre haraki, a été reporté jusqu'à la fin des élections des conseils territoriaux. Selon les sources d'"Al Masse", ce report est dû à la divergence de vues entre "les faucons du Mouvement populaire". Ces sources ont souligné que le camp de Mohand Laenser, Halima Assali et Mohamed Ouzzine tente de barrer la route au ministre délégué chargé de la Fonction publique et de la modernisation de l'administration, qui convoite ce portefeuille.

Des partis politiques mettent en garde contre l'exploitation de la carte d'électeur et le ministère de l'Intérieur promet de l'annuler. Une source informée a affirmé que le ministère de l'Intérieur se dirige vers l'annulation de la carte d'électeur, suite aux discussions qui ont eu lieu au sein de la commission nationale technique chargée de superviser l'opération de vérification des listes électorales générales, réunie lundi à Rabat en présence de représentants des partis politiques. La même source a précisé que les représentants des partis politiques ont mis en garde, lors de cette réunion, contre l'exploitation de ces cartes par certains candidats.

- **Akhbar Al Yaoum Al Maghribia:**

Hassad propose l'amendement de la loi relative aux partis politiques. Afin de résoudre la problématique que soulève le nombre des sièges de la Chambre des conseillers, qui ne répond vraisemblablement pas aux aspirations électorales des partis politiques, le ministre de l'Intérieur, Mohamed Hassad, a présenté un projet de réforme de la loi sur les partis politiques. Ce projet a pour objectif de permettre aux formations politiques de présenter des listes communes pour l'élection des représentants des Chambres professionnelles à la Chambre des Conseillers. Des sources informées ont révélé que le ministre de l'Intérieur a dévoilé les contours de ce projet lors de ses réunions avec les leaders des partis politiques, en présence de Mustapha Ramid, ministre de la Justice et des Libertés.

Les concours de recrutement de 22 mille personnes ajournés à cause de la loi organique relative à la loi de finances. Trois mois après l'adoption de la loi de finances 2015 au parlement, les secteurs gouvernementaux n'ont pas annoncé encore les concours pour le recrutement de 22.510 personnes. Des sources gouvernementales bien placées ont révélé que ce retard est dû à la nécessité d'activer les nouvelles mesures contenues dans la loi organique relative à la loi de finances, notamment celles relatives aux postes budgétaires.

- **Attajdid:**

Le taux de croissance devrait se situer en 2015 à 5 pc, sous les effets d'une bonne campagne agricole et de la poursuite de l'amélioration des activités non agricoles, a indiqué Bank Al-Maghrib dans un communiqué. La banque centrale prévoit par ailleurs un taux d'inflation de 1,4 pc en moyenne en 2015, tenant compte notamment de la hausse du SMIG entrée en vigueur en juillet 2014 et de celle devant intervenir en juillet 2015, ainsi que de la nouvelle tarification d'eau et d'électricité, et abstraction faite de toute éventualité pouvant avoir un impact négatif.

- **Al Ahdath Al Maghribia:**

L'Union européenne (UE) est "très impressionnée" par l'ampleur des réformes démocratiques engagées par le Maroc ces dernières années, a affirmé, lundi à Bruxelles, le secrétaire général du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), Alain Le Roy, à l'issue de ses entretiens avec le ministre de la Justice et des Libertés, Mustapha Ramid. Alain Le Roy, qui s'est félicité tout particulièrement des réformes concernant l'organisation judiciaire et la justice pénale et civile, a ajouté que l'UE est "très heureuse" de contribuer à ces importants chantiers par un programme d'appui budgétaire de 70 millions d'euros.

Présentation devant le Parlement européen d'une proposition de résolution visant à suspendre les aides humanitaires destinées aux camps de Tindouf en raison de leur détournement par le "polisario" avec la complicité des autorités algériennes. La proposition, présentée par des eurodéputés de différents pays membres de l'Union européenne, demande à la Commission européenne de suspendre immédiatement ces aides tant que les populations des camps de Tindouf n'ont pas été recensées par le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR). Le document condamne également l'attitude des autorités algériennes qui refusent de coopérer avec le HCR en vue d'effectuer un recensement transparent et de mettre fin au détournement de l'aide humanitaire par le "Polisario".

- **Assabah :**

La Fédération nationale de la minoterie a déclaré ne pas avoir reçu de réponse à la lettre qu'elle avait envoyée au ministre délégué chargé des Affaires générales et de la gouvernance, Mohamed Louafa, dans laquelle elle demandait des explications sur les informations faisant état de l'existence d'une farine impropre à la consommation dans sept minoteries. Un membre de cette Fédération a affirmé que les minoteries signalées dans le communiqué du Ministère comme ayant des farines impropres à la consommation ont le choix de saisir les tribunaux, expliquant que ces minoteries ont subi des dégâts considérables suite à l'annulation d'un nombre important de commandes.



Le directeur de la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole, Chaouki Jirari, a indiqué que le volume global des investissements dans le secteur a atteint 10 milliards de dirhams à fin 2014, tandis que le chiffre d'affaires s'est établi à 28 milliards de dirhams. Ce secteur crée actuellement 123.000 emplois directs et 290.000 indirects à travers un réseau de commercialisation et de distribution, selon Jirari, qui a livré ces données en marge des travaux des 8èmes journées scientifiques internationales sur l'aviculture, organisées à Dakhla par l'Association marocaine de pathologie aviaire.

Annexe 3. Classification GMMP

1. Thèmes

Politique et gouvernement: 1 Femmes politiques, candidates aux élections... 2 Paix, négociations, traités 3 Autres politiques nationales, gouvernement, etc. 4 Partenariats globaux 5 Politique étrangère/internationale, ONU, maintien de la paix 6 Défense nationale, dépenses militaires, sécurité nationale, etc. 7 Autres événements politiques et gouvernementaux (préciser dans les «remarques») Économie: 8 Politiques, stratégies, modèles économiques, indicateurs, marchés de valeurs, etc. 9 Crise économique, sauvetage gouvernemental d'entreprises, rachat et fusion d'entreprises, etc. 10 Pauvreté, logement, bien-être social, etc. 11 La participation des femmes au processus économique 12 Emploi 13 Travail informel, ventes à la sauvette, etc. 14 Autres questions liées au travail (grèves, syndicats, chômage, etc.) 15 Économie rurale, agriculture, pratiques, droit à la terre 16 Questions de consommation, protection du consommateur, fraudes ... 17 Transport, trafic, routes ... 18 Autres événements économiques (préciser dans les	Social et juridique: 28 Objectifs de Développement du Millénaire (ODM), Agenda Post 2015, Objectifs de Développement Durable 29 Relations familiales, conflit entre les générations et parents 30 Droits de la femme, de l'homme, droits des minorités sexuelles, droits des minorités religieuses, etc.... 31 Religion, culture, tradition, controverses ... 32 Migrations, réfugiés, racisme, conflits ethniques... 33 Autres sujets de développement, durabilité, etc.... 34 Éducation, prise en charge des enfants, jardins d'enfants, université, alphabétisation 35 Mouvements des femmes, activisme, manifestations 36 Évolution des relations homme-femme, des rôles et des rapports entre les sexes au foyer et en dehors du foyer... 37 Droit et codes de la famille, droit de la propriété, héritage 38 Système juridique/judiciaire, législation (hormis famille) 39 Catastrophes, accidents, famines, tremblements de terre, inondation, crash aérien, etc. 40 Émeutes, manifestations, troubles publics, etc. 41 Autres sujets sociaux ou juridiques (préciser dans les «remarques»)
Sciences et Santé: 19 Science, technologie, recherches, découvertes ... 20 Médecine, hygiène, santé (sauf EBOLA ou VIH/SIDA) 21 EBOLA, traitement, réponse... 22 VIH/SIDA, fréquence, politiques, traitement, etc. 23 Autres épidémies, virus, contagions, grippe, BSE, SARS 24 Contrôle des naissances, fécondité, stérilisation, interruption de grossesse ... 25 Changement climatique, réchauffement global 26 Environnement, pollution, tourisme 27 Autres sujets concernant la science ou la santé (préciser dans les «remarques»)	Criminalité et violence: 42 Crimes non-violents, versement de pots- de- vin, vol, corruption, etc. 43 Crimes violents, meurtres, rapt, enlèvement, etc. 44 Violence de genres dus à des raisons culturelles, familiales, relations interpersonnelles, féminicide, harcèlement sexuel, viol, attaques sexuelles, traite de personnes, mutilation génitale ... 45 Violence de genre perpétrée par le Gouvernement 46 Violence contre les enfants, violence sexuelle contre les enfants, négligence 47 Guerre, terrorisme, violence sous l'égide de l'Etat 48 Autres sujets touchant à la criminalité et violence (préciser dans les «remarques») Personnes célèbres, arts, médias: 49 Nouvelles, naissances, mariages, décès de célébrités, la royauté, etc. 50 Arts, loisirs et divertissements, cinéma, danse 51 Représentation par les médias (y compris internet) des hommes et/ou des femmes 52 Concours de beauté, mannequins, mode, chirurgie esthétique 53 Sports, manifestations sportives, équipement, entraînements, financement 54 Autres sujets concernant des personnalités, les arts, les médias (préciser dans les «remarques») Autre sujet: 55 A utiliser seulement en dernier recours et expliquer.

2. Domaines d'activités

0 Non indiqué	14 Travailleur dans l'agriculture, les mines, la pêche, sylviculture
1 Membre de la famille royale, monarque au pouvoir ou destitués, etc.	15 Personnalité religieuse, prêtre, moine, rabbin, mollah, nonnes
2 Haut fonctionnaire du gouvernement, politicien, ministre, porte-parole.....	16 Activiste ou travailleur humanitaire, dans une ONG, syndicats
3 Fonctionnaire dans les services du gouvernement	17 Travail sexuel
4 Policier, militaire, officier de sécurité, paramilitaires, milice, pompiers (officiers)	18 Célébrité, artiste, acteur, écrivain, chanteur, personnalités de la TV
5 Académicien, pédagogue, enseignant	19 Personnalité sportive, athlète, entraîneur, arbitre
6 Médecin, dentiste, spécialiste	20 Etudiant, élève, écolier
7 Professionnels de la santé, travailleur/eusse sociale, puéricultrice	21 Dirigeant d'une famille, parent homme ou femme, seulement si vous n'a pas mentionné une autre occupation, par ex. médecin/mère=codifiez 6
8 Professionnels des sciences et technologies, ingénierie, etc....	22 Enfant, jeune (jusqu'à 18 ans), on ne mentionne pas d'autre occupation
9 Professionnels des médias, journalistes, cinéastes, etc...	23 Villageois ou résident, on ne mentionne pas d'autre occupation
10 Avocats, juges, magistrats, défenseurs, etc.	24 Retraité, pensionnaire, on ne mentionne pas d'autre occupation
11 Entrepreneurs, cadres, directeur, chef de département, coursier...	25 Criminel, suspect on ne mentionne pas d'autre occupation.
12 Employés de bureau ou travailleur/eusse dans le domaine des services, travailleur/eusse pas dans l'administration	26 Chômeur, on ne mentionne pas d'autre occupation
13 Commerçants, artisans, employés, chauffeurs, etc.	27 A utiliser seulement en dernier recours et expliquez



3. Fonctions dans le reportage

- **Indéfini** : la fonction de la personne n'est pas claire.
- **L'objet** : le compte-rendu traite de *cette* personne ou d'une chose que cette personne a faite, dite, etc.
- **Porte-parole** : la personne représente, ou parle au nom d'une autre personne, d'un groupe ou d'une organisation.
- **Expert ou commentateur** : la personne fournit une information additionnelle, un avis ou un commentaire basé sur une connaissance spécialisée.
- **Expérience personnelle** : la personne exprime un avis ou un commentaire reposant sur son expérience personnelle ; cet avis ne cherche pas nécessairement à refléter les vues d'un groupe plus large.
- **Témoin populaire** : la personne donne un témoignage ou un commentaire sur la base de l'observation directe (parce qu'elle était présente à l'évènement en question).
- **Opinion populaire** : l'avis de la personne est supposé refléter celui du "citoyen ordinaire", et il est sous-entendu que l'avis de la personne est partagé par un groupe de personnes plus large.
- **Autre.**

WACC

WACC

308 Main Street Toronto
ON M4C 4X7 Canada

Tel: +1 (416) 691-1999
Fax: +1 (416) 691-1997

gmmp@waccglobal.org
www.whomakesthenews.org
www.waccglobal.org



Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Espace les Palmiers-lot 26 Angle
Av. Annakhil et Mehdi Benbarka- Hay
Riad- RABAT

B.P. 20590 Rabat Riad

Tél : (+212) 537 714 072
: (+212) 661 456 006
Fax : (+212) 537 572 020

www.haca.ma